



COMPTE-RENDU MORAL ET D'ACTIVITÉ

Association

Ligue Réunionnaise de
Tennis de Table

EXERCICE : 1^{er} janvier au 31 décembre 2023



Dossier suivi par

Marc DUBOURDIEU
Secrétaire général

Téléphone
0692 66 65 82

Courriel
secretaire@lrтт.гe

Adresse secrétariat
25 rue Benjamin Hoareau
97430 LE TAMPON

Adresse Siège social
20 rue Philibert Tsiranana
97490 STE CLOTILDE

Site Internet
www.lrтт.гe

page Facebook LRTT

Siret
40900277100031

Code APE
9312Z

RNA
W9R1002606

SOMMAIRE

I – PRÉAMBULE	4
II – COMPTE-RENDU MORAL ET D'ACTIVITÉ	4
II.1 _ Rappel des valeurs de la Ligue Réunionnaise de Tennis de Table	7
II.2 _ Les rapports avec l'environnement	7
II.2.1 – Les partenaires institutionnels et autres	7
II.2.2 – Les clubs, engrenages essentiels.....	8
II.3 _ Pôle 1 - Déroulement des activités et gestions sportives	8
II.3.1 – La formation sportive	9
II.3.1.1 – Chez les jeunes.....	9
II.3.1.2 – Chez les adultes.....	11
II.3.2 – La formation d'encadrants	12
II.3.3 – La formation de formateurs.....	12
II.3.4 – La compétition	13
II.3.4.1 – La compétition traditionnelle	13
II.3.4.2 – La compétition nationale	18
II.3.4.3 – La compétition internationale	20
II.3.5 – Les équipements de Ligue.....	23
II.4 _ Pôle 2 - Le développement de l'activité	23
II.4.1 Les actions de développement et de promotion de la pratique :	24
III.4.1.1. Opération « Du Stade vers l'emploi »	24
III.4.1.2. Opération « Eté-ping »	25
II.4.1 – Les groupements sportifs (les clubs)	25
II.4.1.1 – La couverture du territoire	25
II.4.1.2 – Les clubs corpos	26
II.4.2 – La LRTT et les licenciés	26
II.4.2.1 – Les licences incitatives.....	29

II.4.3 – Le conseiller-entraîneur de Ligue	29
II.4.4 – Le matériel de Ligue	29
II.5 _ Pôle 3 - la gestion administrative et financière	30
II.5.1 – L’outil SPID V2.....	30
II.5.2 – Le fonctionnement de la Ligue.....	30
.....	31
II.5.3 – Le Conseil de Ligue	32
II.5.4 – Le Bureau de Ligue	32
II.5.5 – Les commissions et les missions.....	32
II.5.6 – Les instances d’appel et de discipline	34
II.5.7 – Une communication adaptée à la situation.....	35
II.5.8 – La partie financière	35
II.6 _ Pôle 4 - les actions de promotion.....	35
II.6.1 – La promotion dans les écoles	35
II.6.2 – Le partenariat avec les fédérations du sport scolaire à l’école, au collège et dans l’enseignement libre.....	36
II.6.3 – La promotion et le développement des clubs	36
II.6.3.1 – L’aide à l’équipement des clubs, en petits matériels, tables, marqueurs,	36
II.6.3.2 – L’aide à la gestion sportive.....	37
II.6.3.3 – Les charges administratives.....	37
II.6.3.4 – Les clubs labellisés	38
II.6.4 – Handisport, Handiping	38
II.6.5 – Tennis de table chez les féminines.....	39
II.6.6 – Sport Santé, Ping au Féminin.....	39
II.6.7 – Une instance qui distingue les serveurs du ping.....	40
II.7 _ La communication de Ligue	40
II.7.1 – De la Ligue vers les licenciés	41
II.7.2 – Le site Web : lrtt.re.....	41
II.7.3 – Communication sur les réseaux sociaux	41
II.7.4 – La presse écrite, les médias télévision et radio	45
II.8 _ L’action judiciaire conjointe FFTT/LRTT	45
III – LES OBJECTIFS, LES PROJETS	46
III.1 _ La gestion sportive.....	46
III.1.1 – La formation sportive	46
III.1.1.1 – Pour les jeunes	46
III.1.1.2 – Pour les adultes	47
III.1.2 – La formation d’encadrants et de formateurs.....	48
III.1.4 – La compétition	48
III.1.4.1 – La compétition locale, le calendrier traditionnel	48
III.1.4.2 – La compétition nationale, participation aux championnats de « France »	49
III.1.4.3 – La compétition internationale	50
III.1.5 – L’équipement de Ligue	50
III.2 _ Le développement	50

III.2.1 – Le nombre de licenciés.....	51
III.2.1.1 – Des licences incitatives.....	51
III.2.1.2 – Lancement d'un championnat corporatif.....	52
III.2.2 – Le nombre de clubs.....	52
III.2.2.1 – Un déséquilibre sur le territoire.....	52
III.2.2.2 – Les clubs Corpo.....	52
III.2.3 – Les formations pour les associations scolaires.....	53
III.2.4 – La professionnalisation de nos actions.....	53
III.2.4.1 – Vers une salle de Ligue.....	53
III.2.4.2 – Un groupe de cadres/entraîneurs reconnus.....	53
III.2.4.3 – Une gestion sportive plus numérique.....	53
III.2.5 – L'aide matérielle aux associations.....	54
III.2.6 – L'aide matérielle aux commissions et missions.....	54
III.3 _ La gestion administrative et financière.....	54
III.3.1 – L'administratif.....	54
III.3.1.1 – Le Conseil de Ligue.....	54
III.3.1.2 – Les commissions, les instances.....	55
III.3.1.3 – Les missions.....	56
III.3.1.4 – Les clubs.....	57
III.3.2 – L'aspect financier : nos objectifs.....	57
III.4 _ La promotion de l'activité.....	58
III.4.1 – Les associations scolaires.....	58
III.4.2 – La reconnaissance des acteurs du ping.....	59
III.4.3 – Les clubs labellisés.....	59
III.4.4 – La participation aux instances décisionnelles.....	59
III.4.5 – Les actions valorisées et médiatisées.....	60
III.4.6 – La communication.....	60
IV – EN CONCLUSION.....	62

I – PRÉAMBULE

Nous déplorions l'année passée l'émergence d'un conflit en Ukraine, dont on ne voit pas, à ce jour, l'issue. Les derniers événements dramatiques entre le Hamas et Israël n'incitent pas non plus à l'optimisme. Quant aux conditions de vie de la majorité de la population réunionnaise, elles se dégradent. On constate une forme de paupérisation, liée en particulier à l'inflation et aux augmentations multiples et diverses.

4/66

Cependant, l'année 2023 marque un retour aux habitudes que nous avons connues avant la crise COVID. Le « sport » a emboîté le pas, et ceci s'est traduit par un déroulement « classique » d'une saison sportive sous l'égide d'une ligue : compétitions, actions de promotion, etc.

Un événement majeur a marqué la mi-saison avec l'organisation des JIOI à Madagascar. La préparation technique des sélections, mais également un certain nombre de crispations autour de cet événement ont occupé la scène pongiste locale ; ce dernier point astreignant les dirigeants de Ligue à dépenser beaucoup d'énergie en « périphérie » de cette fête du sport.

Malgré tout, la gestion attendue de la Ligue a parfaitement été maîtrisée avec un ensemble de satisfactions et succès enregistrés. L'indicateur sur le nombre de licenciés à l'issue de la saison 2022/2023 est à ce titre très parlant.

Nous développerons dans ce document toutes les embellies constatées mais aussi les réserves que l'on peut apporter.

Nous vous présentons cette année civile, à cheval sur les saisons sportives 2022/2023 et 2023/2024. Ce document se présente sous la forme de deux grands chapitres :

- Le compte-rendu moral et d'activité qui décrit toutes les réalisations de 2023, ainsi que leur évaluation,
- Les objectifs pour l'année civile 2024 (inclus dans les projets plus généraux pour la mandature 2021 / 2024).



II – COMPTE-RENDU MORAL ET D'ACTIVITÉ

Nous rappelons les trois axes et objectifs majeurs qui ont été déclinés pour cette mandature :

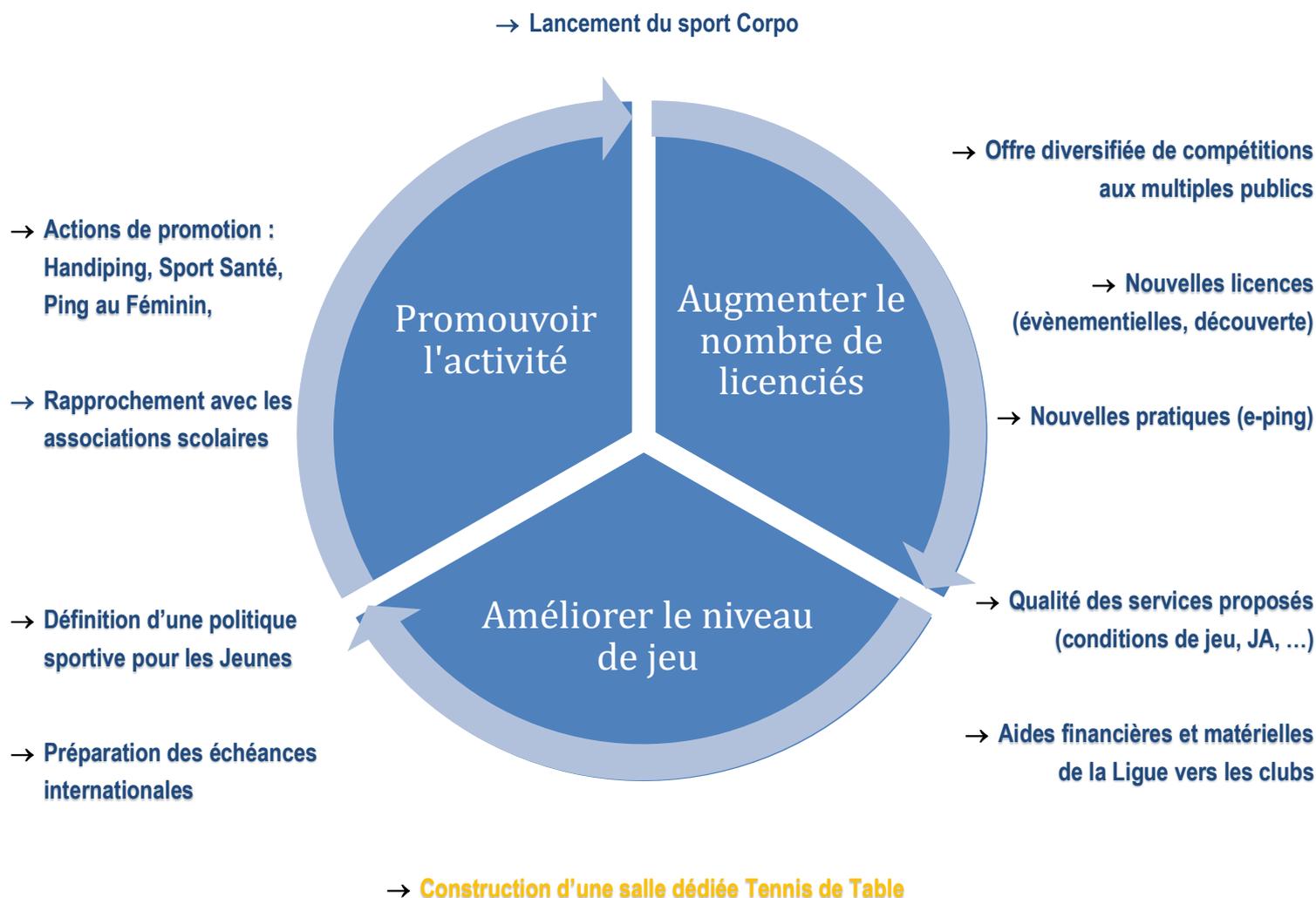
1. Augmenter le nombre de licenciés,
2. Améliorer le niveau de jeu,
3. Promouvoir l'activité.

Le format de ce document est à présent parfaitement connu. Il est calqué sur les présentations des années précédentes. Nous indiquons une fois de plus les quatre pôles autour desquels se rattachent nos actions ; pôles qui nous permettent de mettre en avant les 3 objectifs majeurs recherchés.

Nous reprendrons les différentes actions et objectifs pointés en 2023 et en proposerons une évaluation.

L'infographie se rapportant à nos axes de travail a été quelque peu modifiée. Toutefois, le contenu n'évolue que par quelques touches d'ajustement. Elles reflètent l'état d'avancement de nos travaux et/ou de nos objectifs.

5/66



Les trois axes :

1. Augmenter le nombre de licenciés ;

C'est un véritable objectif fédéral. La FFTT, à juste titre, estime qu'une augmentation importante du nombre de pratiquants lui permettra d'être plus visible auprès du grand public. Ceci aura

aussi un impact financier certain auprès des principaux bailleurs de fonds, en particulier le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Le nombre de licenciés est nettement reparti à la hausse dans l'hexagone. La FFTT nous a demandé un effort particulier dans ce domaine (dans le cadre de notre convention annuelle), comme nous le découvrirons.

2. Améliorer le niveau de jeu ;

6/66

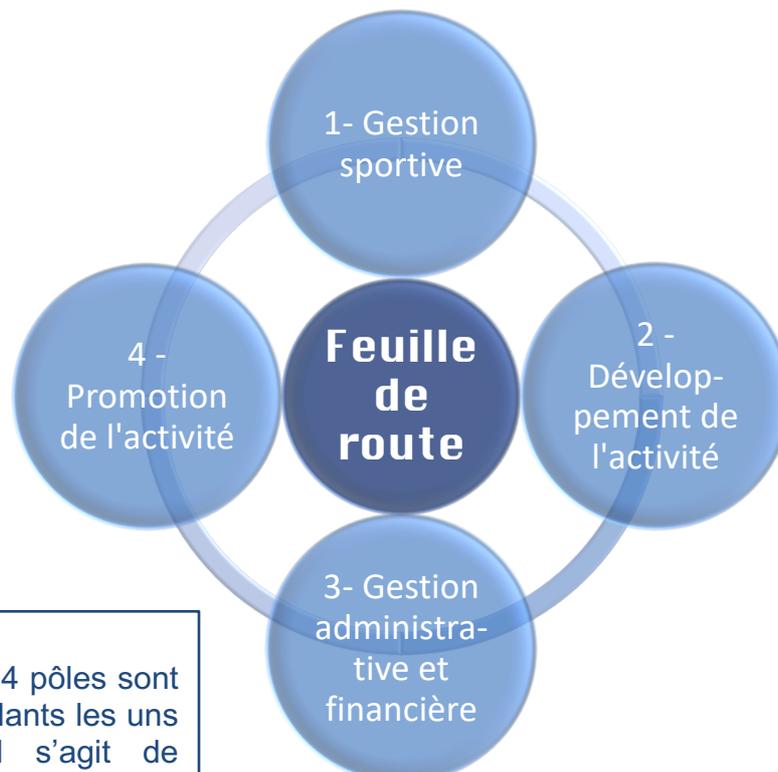
Nous mettons tous les ingrédients dont nous disposons afin de faire progresser nos jeunes. Il nous manque cependant un réservoir conséquent de très jeunes licenciés qui nous permettrait une détection plus constante et efficace.

3. Promouvoir l'activité tennis de table.

Les licenciés, en particulier les compétiteurs, et plus généralement le grand public, estiment que les actions d'une ligue doivent tourner principalement autour du sportif et la recherche de la performance (que l'on juge sur des résultats lors de compétitions).

Voici quelques années que cette vision de l'activité doit évoluer. Nous essayons de sortir des sentiers battus en diversifiant les actions, vers les Féminines et le Sport-Santé-Bien-être, le Stade vers l'Emploi, mais aussi vers les plus jeunes, ou encore les personnes envisageant leur pratique sportive comme principalement un loisir.

La feuille de route quadri-annuelle se compose de 4 pôles principaux :



Il est à noter que ces 4 pôles sont largement interdépendants les uns des autres et qu'il s'agit de considérer les objectifs d'un grand nombre d'actions comme transversaux (se rapportant à plusieurs pôles en même temps).

II.1 _ Rappel des valeurs de la Ligue Réunionnaise de Tennis de Table

Nous nous contenterons de rappeler les statuts de la LRTT. Ils indiquent que : L'association dite « LIGUE RÉUNIONNAISE DE TENNIS DE TABLE », créée par le Comité directeur de la Fédération Française de Tennis de Table en application de l'article 8 de ses statuts, comprend des groupements sportifs ayant pour but de faire pratiquer le tennis de table sur le territoire du service régional du Ministère chargé des Sports : ÎLE DE LA RÉUNION.

7/66

L'organisation, la coordination, le développement et le contrôle de la pratique du tennis de table sur le territoire sont cités en premier dans les textes régissant l'activité de la Ligue. De même, il est dans son champ d'action d'organiser les compétitions (championnats régionaux) toutes catégories, liées à cette pratique.

Ces statuts doivent évoluer (propositions de ce jour). Nous avons vu que le développement de notre sport, essentiellement centré sur l'activité sportive en compétition, notre véritable « cœur de métier », passe aujourd'hui par la multiplication d'actions diverses, variées, à proposer à des publics très différents, avec des aspirations différentes.

II.2 _ Les rapports avec l'environnement

II.2.1 – Les partenaires institutionnels et autres

Voici maintenant plusieurs années que différents partenaires nous soutiennent dans nos politiques, plus particulièrement sur le plan financier : l'État au travers de l'ANS, la Région Réunion, le Conseil Départemental de La Réunion, la Fédération Française de Tennis de Table ou encore l'ORESSSE (aide aux transports aériens).

Nous arrivons à obtenir tous les ans des subventions pour les actions que nous voulons mettre en place. Elles touchent à divers domaines du sportif. Toutefois, l'octroi de subsides est de plus en plus diversifié (différenciation des actions). Nos dossiers sont donc solides et complets. La Fédération nous a même félicités sur le dossier de la dernière campagne ANS 2023.

Nous travaillons en étroite collaboration avec la FFTT car c'est notre principal partenaire. Sur le plan financier, la balance est très nettement en notre défaveur mais c'est dans la logique puisqu'une ligue n'est que le « bras armé » fédéral sur le territoire qu'elle occupe.

De nombreuses réunions en distanciel sont organisées avec des interlocuteurs en charge de dossiers différents, liés à l'éventail complet du fonctionnement et du développement de notre sport.

A noter que notre présidente participe régulièrement aux assemblées générales fédérales. Diverses rencontres sont alors organisées entre des acteurs distincts, dont notamment les représentants des autres ligues d'Outremer. Les ligues ultramarines se rejoignent très souvent sur des problématiques qui leur sont communes et qu'elles voudraient sans doute voir un peu mieux traitées par notre organisme de tutelle.

Mais la FFTT nous a largement épaulés, aidés et soutenus dans notre parcours depuis 2018. Elle est pour beaucoup dans l'assise solide que nous avons retrouvée. Nous gardons des liens étroits avec plusieurs des élus qui nous ont accompagnés depuis 5 ans maintenant.

Sportivement, nous sommes également en relation avec le Comité Régional Olympique et Sportif (le CROS) ainsi que le Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive (le CREPS).

8/66

Enfin, le monde scolaire représente notre vivier le plus sûr et le plus évident de jeunes licenciés. Nous découvrirons qu'une concertation efficace reste à réaliser.

II.2.2 – Les clubs, engrenages essentiels

La Ligue compte toujours aujourd'hui 12 clubs actifs. 3 d'entre eux, ayant un potentiel annuel d'une centaine d'adhérents, représentent à eux seuls 50 % des licenciés de l'île.

Les objectifs des associations diffèrent. Certains clubs se dirigent essentiellement vers le loisir, d'autres avant tout vers la compétition et certains tentent de diversifier leurs champs de compétences en se tournant vers le Handiping ou le ping-VR, par exemple.

La LRTT a tout intérêt à ce que les associations qui la composent fonctionnent du mieux possible et qu'elles soient un minimum organisées.

La Ligue, ne disposant toujours pas de salle dédiée, est obligée de s'appuyer sur des clubs supports à même de prendre en charge les organisations matérielles des événements sportifs.

De même, les politiques particulières et orientées de certaines associations favorisent une autre pratique du tennis de table. On pense en particulier aux manifestations envers le Handiping, les Féminines, l'emploi ... qui ne pourraient être gérées intégralement par la Ligue. Que les différentes équipes de dirigeants soient ici remerciées de leur engagement vers des offres supplémentaires de pratique.

Les relations Ligue/clubs sont très bonnes dans leur ensemble. Les différents votes, presque exclusivement à l'unanimité, dans les assemblées générales ou encore dans les réunions du Conseil de Ligue (composé de nombreux dirigeants de clubs) viennent avaliser les orientations, politiques et décisions prises.

II.3 _ Pôle 1 - Déroulement des activités et gestions sportives

La programmation des compétitions sportives n'est jamais une science exacte. Nous sommes confrontés à certains facteurs le plus souvent externes (parfois internes) et qui nous obligent à modifier parfois tardivement des journées prévues. Ce n'est jamais bien plaisant, ni pour les « usagers » (joueurs, parents, public), ni pour les organisateurs.

Malgré tout, le planning, dans sa quasi-totalité, a été respecté. Nous accordons une attention toute particulière aux compétitions régionales qui qualifient pour les « France » car des dates limites et certaines contraintes nous sont imposées.

Contrairement à la saison passée, nous avons pu organiser un championnat par équipes féminin, certes modeste, mais qui a eu le mérite d'exister et de se dérouler.

Presque toutes les animations sportives à destination de nos jeunes (regroupements, stages) ont pu avoir lieu. Ce sont à présent des habitudes bien installées.

La phase 1 de la saison 2023/2024 (septembre à décembre 2023) a été perturbée par les dates de fin des JIOI 2023, entraînant de fait un décalage dans les programmations saisonnières, heureusement bien rattrapé par la diminution du nombre de journées permise par la nouvelle formule du championnat.

9/66

II.3.1 – La formation sportive

II.3.1.1 – Chez les jeunes

II.3.1.1.a – Les regroupements

Ils représentent aujourd'hui un élément incontournable dans la formation de nos jeunes. Organisés régulièrement, ils rassemblent nos meilleurs espoirs. 2023 a vu aussi la mise en place de regroupements de détection pour les tout jeunes joueurs (Poussins, Benjamins).

Le nombre de stagiaires est compris entre 15 et 20 à chaque journée, mais, comme vous verrez ci-dessous, ce sont plus de 60 jeunes qui ont été comptabilisés.

Le conseiller-entraîneur de Ligue, Maxime MYKOLOW, dirige l'action en s'entourant des cadres diplômés œuvrant à la Ligue : Julien GAUDET, Jean-Sébastien POTHIN, Damien CAYET, Sébastien MAILLOT et Quentin VEDAPODAGOM. Il est fait appel à certains relanceurs comme Colyne FOLIO ou encore Pierre SOL. Ainsi, ce sont presque tous les techniciens de Ligue qui sont sollicités. On peut apprécier la belle synergie pour ce groupe qui œuvre dans la même direction et qui connaît très bien l'ensemble des jeunes joueurs en formation.

II.3.1.1.b – Les stages

A l'instar des regroupements, les stages en internat font maintenant partie du paysage pongiste local. La LRTT en a organisé 3 en 2023 dont deux au CREPS de la Plaine des Cafres et un au CREPS de Ste Clotilde.

Nous profitons au maximum de toutes les périodes de vacances pour organiser des entraînements et maintenir une cohésion au niveau du groupe constitué. Nous savons tous que les stages en internat apportent des atouts incomparables pour faire progresser sur le plan sportif mais aussi pour développer un véritable esprit de groupe.

Nous retrouvons la même équipe de techniciens dans l'encadrement des stages et des regroupements. Les usages sont donc bien installés et les personnes ont l'habitude de travailler ensemble.

Participants jeunes aux stages (S) et regroupements (R)

10/
66

1	ACAR MARIA	Matthis	TTT
2	AH YON	Gabriel	AOR
3	ALMERY	Solène	CPP
4	ALMERY	Astrid	CPP
5	AVRIL	Elliot	TTT
6	BARAU	Olivier	AOR
7	BARET	Nathan	TTT
8	BOISEDU	Pierre	AOR
9	BOURGES	Alexandre	CRESSO
10	BOYER-PAYET	Erwan	TTT
11	CECILERY	Maxime	AOR
12	CITOUNADIN	Kenzo	AOR
13	CITOUNADIN	Kenzo	AOR
14	COINDIN POTHIN	Rohman	TTT
15	CURE	Ambroise	SPORTT
16	CURIS	Eugène	AOR
17	CURIS	Théophile	AOR
18	DAUVIN	Jeanne	SPORTT
19	DAUVIN	Achille	SPORTT
20	DAVID	Kélio	SPORTT
21	DELLA BIANCA	Élise	SPORTT
22	DJELTI	Yliana	AOR
23	FERLAT	Lili	SPORTT
24	FONTAINE	Tom	SMTT
25	FONTAINE	Gabriel	SPORTT
26	FONTAINE	Gabriel	SPORTT
27	FONTAINE	Rafaël	SPORTT
28	GUIBAUD	Tom	SPORTT
29	GUILLERON	Sacha	AOR
30	HATOUM	Ziad	AOR
31	HOARAU	Romain	AOR
32	HOAREAU	Simon	SPORTT
33	KIEB	Mathis	AOR
34	LAURET	Ethanaël	AOR
35	LAW MAN YO	Gabriel	AOR
36	LAW SON	Eren	AOR
37	LAW WAI	Nathaël	AOR
38	LAW WAI	Mathis	AOR
39	LEBIHAN	Angélique	AOR
40	LEQUERME	Liam	AOR
41	LEUNG THEUNG LONG	Denis	AOR
42	LIEUTIER	Izzie	AOR
43	LUCAS	Gabriel	AOR
44	MAILLOT	Albane	SPORTT
45	MAILLY	Sébastien	SPORTT
39	MARIA	Léo	SPORTT
20	MARVILLIER	Hanoé	CPP

21	MERLET	Maia	CPP
23	METRO	Tony	CRESSO
24	METRO	Romain	CRESSO
27	MORIN	Pierre	CRESSO
22	MOUFFLET	Marion	CPP
44	NALLATAMBY MAILLOT	Samuel	TTT
45	OULEDI	Benjamin	TTT
46	PAYET	Gabriel	AOR
47	PAYET	Tom	AOR
48	PAYET	Matthieu	TTT
49	PAYET	Noémie	
50	PAYET	Noah Alex	TTT
51	PICARD	Cyoine	TTT
52	POTIER	Tim	TTT
53	PRETET	Zack	SPORTT
54	RAMACHE	Aurore	TTT
55	RENOU	Adam	SPORTT
56	ROBERT	Soan	TTT
57	ROCHEFEUILLE	Hayan	AOR
58	ROOS	Aurore	CPP
59	SELLIER	Leny	CRESSO
60	SELLIER	Jean Pierre	TTT
61	SIMJEE	Kylian	AOR
62	TECHER	Joshua	SMTT
63	TIAN VAN KAI	Lana	SPORTT
64	VIDOT CALICHIAMA	Raphael	AOR
65	VIRAPOL	Nathan	AOR

II.3.1.1.c – Le suivi en club

La participation aux stages et regroupements ne peut s'affranchir d'un suivi sérieux en club. Non seulement les entraînements doivent être nombreux (si possible 4 séances par semaine) mais aussi construits et réfléchis.

Certains clubs formateurs disposant de l'encadrement nécessaire obtiennent ainsi de très bons résultats. Ils ne peuvent que servir l'ensemble du ping réunionnais.

Nous donnons une nouvelle orientation au suivi en clubs puisque, comme signalé plus haut, le conseiller-entraîneur de Ligue et les cadres techniques se côtoient lors des stages et regroupements, mais aussi lors des compétitions organisées. Ceci renforce la cohésion globale de l'action.

II.3.1.2 – Chez les adultes

L'après JIOI entraîne toujours une période de « dépression » qui met à mal, par la suite, la participation active de nos meilleurs joueurs aux compétitions régionales.

Nous n'échappons pas à ce constat depuis septembre 2023. Des joueurs arrêtent (âge, motivation) et, de fait, le niveau moyen en pâtit.

Les deux premiers tours des Critériums ont d'ailleurs pointé le faible niveau global des journées dans la division R1 A, à peine compensé par la venue de deux compétiteurs mauriciens (journée N°1).

Nous ne voyons pas ce qui pourrait motiver des joueurs insérés dans leur vie professionnelle et familiale alors qu'un certain nombre de sacrifices leur sont demandés. Ils ne sont plus prêts à utiliser leurs périodes de congés ou de repos en stages et déplacements.

Nos meilleurs jeunes ont un niveau de jeu de 13 ou 14 mais sont très loin de nos adultes (entre 16 et 19).

II.3.2 – La formation d'encadrants

Notre ligue a mis l'accent la saison passée sur la formation des entraîneurs avec l'organisation de stages pour obtenir les diplômes IC et AF.

Cette saison, le juge-arbitrage était à l'honneur avec des formations pour les JA 1, JA 2 et JA 3. Nous avons reçu une aide très précieuse de la Fédération (secrétaire générale, Mme Françoise LAPICQUE) et de la Commission Fédérale d'Arbitrage (président, M. Claude RAECKELBOOM). Ils ont permis à nos candidats de suivre les formations théoriques en visioconférence, et délivré des parties pratiques.

Notre politique de formation se dessine à présent nettement : une année pour les entraîneurs, une année pour les arbitres et juges-arbitres.

Voici la liste des récipiendaires :

	Nom	Prénom	Club	N° licence	Diplôme
1	FEN CHONG	Patrice	CPP	9D1684	JA3 T
2	JACQUES	Jean-Marc	LMTT	9D882	JA3 T
3	DAMOUR	Laurent	SPORTT	9725322	JA 2 T
4	LAN CHING	Gaël	CPP	9D1071	JA 2 T + P
5	MAMMOSA	Fabio	AOR	9D3325	JA 2 T + P
6	PAYET	Thomas	TTT	9D538	JA 2 T + P
7	FERRERE	Alicia	CRE	9D1936	JA1 T
8	GAUDET	Julien	AOR	275545	JA1 T
9	METRO	Frédéric	CRE	9D3200	JA1 T
10	METRO	Romain	CRE	9D2809	JA1 T

II.3.3 – La formation de formateurs

Nous n'avons pas programmé en 2023 la poursuite de l'action « Formateur de Formateurs » d'entraîneurs entreprise l'année passée sous la direction de Mickaël MEVELLEC (FFTT). Plusieurs entraîneurs de clubs sont pourtant intéressés par ce plus dans leur expérience professionnelle. Il y aura très certainement l'accueil d'un cadre fédéral permettant ce complément de formation.

II.3.4 – La compétition

Nous allons, à notre habitude, scinder cette partie en trois : la compétition « locale » traditionnelle, la compétition nationale, la compétition internationale.

II.3.4.1 – La compétition traditionnelle

Ceci reste toujours un de nos points forts. La LRTT propose des actions quasiment tous les week-ends, durant le temps scolaire, et on peut souligner leur diversité qui s'adapte à tout type de public (jeunes, adultes, vétérans, Dames, Messieurs).

L'OPEN JEUNES, ouvert aux licenciés en Loisirs et dont le but est de faire découvrir la compétition aux nouveaux adhérents afin de les motiver puis de les fidéliser, a été lancé en 2022/2023. La formule connaît un bien beau succès : 60 engagés pour le tour 1, avec de très nombreux Benjamins.

On se réjouit aussi du nombre d'engagés pour la CHALLENGE JEUNES par équipes qui a pour finalité seconde de faire arbitrer les jeunes.

Nous avons organisé, à cheval sur les deux saisons :

- 3 tours de Critérium, sur deux jours,
- 1 championnat de La Réunion Vétérans,
- 1 championnat de La Réunion Toutes Séries,
- 1 championnat de La Réunion Jeunes,
- 1 championnat de La Réunion des Finales par Classements,
- 1 TOP Dames et Hommes qualificatifs au Championnat de France TS,
- 1 coupe régionale des Vétérans,
- 2 Open Jeunes,
- 2 challenge Jeunes par Équipes de La Réunion,
- 12 (7 + 5) journées de championnat par Équipes Mixte,
- 1 journée de championnat par Équipes Féminin.

Principaux résultats des compétitions annuelles :

→ Classement des Critériums 2022/2023

- 1- AHMED Oumar - CRESSONNIERE TENNIS DE TABLE - 9D2473 - 1862
- 2- OPEZZO Mathieu - CLUB PONGISTE POSSESSION - 305731 - 2385
- 3- GAUDET Julien - AIGLONS D'ORIENT 275545 - 1882
- 4- MAILLOT Sébastien - AIGLONS D'ORIENT 9725022 - 1839
- 5- AGATHE Cedric - CRESSONNIERE TENNIS DE TABLE - 9727135 - 1906
- 6- VEDAPODAGOM Quentin - CLUB PONGISTE POSSESSION - 9D1020 - 1748
- 7- CAYET Damien - SAINT PAUL OUEST REUNION TT - 9413209 - 1863
- 8- ALLAIN Louis - AIGLONS D'ORIENT - 9D2023 - 1471
- 9- MONDON Pierre - TAMPON TENNIS DE TABLE - 9D1997 - 1683

14/
66

- 10- POTHIN Jean Sébastien - CRESSONNIERE TENNIS DE TABLE - 9724258 - 1860
- 11- BERNARD Éric - CRESSONNIERE TENNIS DE TABLE - 9D1209 - 1535
- 12- GANNAT PERROT Ewen - AIGLONS D'ORIENT - 9D2371 - 1578
- 13- CERVEAUX Jean Sébastien - TAMPON TENNIS DE TABLE - 9D2347 - 1387
- 14- OULEDI Benjamin - TAMPON TENNIS DE TABLE - 9D2147 - 1340
- 15- CAPELLO Brandon - CRESSONNIERE TENNIS DE TABLE - 7914864 - 1549
- 16- MONDON Thomas - SAINT PAUL OUEST REUNION TT - 9D2737 - 913
- 17- BOISEDU Pierre - AIGLONS D'ORIENT - 9D2721 - 907
- 18- MOUFFLET Marion - CLUB PONGISTE POSSESSION - 9D2576 - 984
- 19- PICARD Cyoine - TAMPON TENNIS DE TABLE - 9D3029 - 871
- 20- PAYET Gabriel - AIGLONS D'ORIENT - 9D2799 - 857

➔ **Classement du championnat par Équipes Mixte 2022/2023**

Régionale 1

- 1- **SPORTT1 (champ. de La Réunion)**
- 2- CRE 1
- 3- AOR 1
- 4- TTT 1
- 5- CPP 1
- 6- AOR2
- 7- TTT 2
- 8- CRE 2

Régionale 2

- 1- **CPP 2**
- 2- AOR 3
- 3- LMTT 1
- 4- SPORTT 2
- 5- TTT 3
- 6- A2P 1
- 7- AOR 4
- 8- TTSP 1

Régionale 3

- 1- **CDTT 1**
- 2- SPORTT 3
- 3- SMTT 1
- 4- TTT 4
- 5- LMTT 2
- 6- CPP 3
- 7- TTSP 2
- 8- CRE 3 (Forfait)

Régionale 4

- 1- **ASTELLA 1**
- 2- AOR 6
- 3- SPORTT 5
- 4- AOR 5
- 5- SPORTT 6
- 6- TTSP 3
- 7- SPORTT 4
- 8- LMTT 3

➔ **Classement du championnat par Équipes Mixte 2023/2024, Phase 1**

- Régionale E : SPORTT 1, TTT 1, CRE 1, AOR 1, AOR 2, TTT 2
- Régionale 1 : CRE 2, CPP 1, AOR 3, SPORTT 2, LMTT 1, TTT 3
- Régionale 2 : SPORTT 3, TTSP 1, AOR 4, A2P 1, SMTT 1, CDTT 1
- Régionale 3 : ASTELLA 1, LMTT 2, CPP 2, AOR 5, TTSP 2, TTT 4
- Régionale 4 : SPORTT 4, SPORTT 5, PICP 1, AOR 6, TTSP 3, LMTT 3
- Régionale 5 : SPORTT 7, CRE 3, TTT 5, SPORTT 6, CPP 3

➔ **Classement du championnat par Équipes Féminin, 2022/2023**

Régionale 1 :

- 1- CP POSSESSION
- 2- TAMPON 1
- 3- SPORTT
- 4- TAMPON 2

**15/
66**

➔ **Titres aux championnats de La Réunion Vétérans 2022/2023**

V1 Hommes : Cédric AGATHE (CRE), Nicolas MOUNIAMA (AOR), Alexandre MONTAUBAN (TTT)

V2 Hommes : Sahbi BOHLI (AOR), Alain NURBEL (AOR), Serge ROSETTI (CRE)

V3 Hommes : Christian BLARD (AOR), Denis BELARD (SPORTT), Hugues FRANCOIS (CPP)

V4 Hommes : Jean-Marie BODIN (TTT), Richard THOMARAT (CDTT), Richard, Daniel TILMONT (LMTT)

➔ **Titres aux championnats de La Réunion Toutes Séries 2022/2023**

Double mixtes

- 1- OPEZZO Matthieu (CPP) – MOUFFLET Marion (CPP)
- 2- CAYET Damien (SPORTT) – ALEMRY Solène (CPP)
- 3- AGATHE Cédric (CRE) – PICARD Audrey (CPP) / MAILLOT Sébastien (AOR) – ALMERY Astrid (CPP)

Double Dames

- 1- MOUFFLET Marion (CPP) – MERLET Maïa (CPP)
- 2- ALMERY Solène (CPP) – ALMERY Astrid (CPP)
- 3- PICARD Audrey (CRE) – HOAREAU Emilie (CRE) / LEBIHAN Angélique (AOR) – FONTAINE Muriel (SPORTT)

Double Messieurs

- 1- OPEZZO Matthieu (CPP) – VEDAPODAGOM Quentin (CPP)
- 2- AHMED Oumar (CRE) – POTHIN Jean-Sébastien (CRE)
- 3- AGATHE Cédric (CRE) – METRO Tony (CRE) / MAILLOT Sébastien (AOR) – CAYET Damien (SPORTT)

Simple Dames

- 1- MOUFFLET Marion (CPP)
- 2- PICARD Audrey (CRE)
- 3- MERLET Maïa (CPP) / ALMERY Astrid (CPP)

Simple Messieurs

- 1- OPEZZO Mathieu (CPP)
- 2- AGATHE Cédric (CRE)
- 3- MAILLOT Sébastien (AOR) / AHMED Oumar (CRE)

➔ **Titres aux championnats de La Réunion Jeunes 2022/2023**

Poussines :

- 1 - DAUVIN Jeanne (SPORTT)
- 2 - DELLA BIANCA Élise (SPORTT)

Poussins :

- 1 - LAW-WAI Mathis (AOR)
- 2 - LAW-WAI Nathaël (AOR)

**16/
66**

Benjamines :

- 1 - LIEUTIER Izzie (AOR)
- 2 - RAMACHE Aurore (TTT)
- 3 - MAILLOT Albane (SPORTT) / TIAN VAN KAI Lana (SPORTT)

Benjamins :

- 1 - FONTAINE Tom (SMTT)
- 2 - CHANE-YIN Quentin (AOR)
- 3 - DAVID Kelio (SPORTT) / LUCAS Gabriel (AOR)

Minimes filles :

- 1 - MERLET Maia (CPP)
- 2 - TIAN VAN KAI Lana (SPORTT)
- 3 - MAILLOT Albane (SPORTT)

Minimes garçons :

- 1 - PAYET Gabriel (AOR)
- 2 - KIEB Mathis (AOR)
- 3 - LUCAS Gabriel (AOR) / SIMJEE Kylian (AOR)

Cadettes :

- 1 - MOUFFLET Marion (CPP)
- 2 - MERLET Maia (CPP)
- 3 - CHEREAU Raphaëlle (SPORTT)

Cadets :

- 1 - BOISEDU Pierre (AOR)
- 2 - PAYET Gabriel (AOR)
- 3 - PAYET Tom (AOR) / METRO Tony (CRESSO)

Juniors Filles :

- 1 - ALMERY Solène (CPP)
- 2 - MOUFFLET Marion (CPP)
- 3 - ALMERY Astrid (CPP) / LEBIHAN Angelique (AOR)

17/
66

Juniors Garçons :

- 1 - OULEDI Benjamin (TTT)
- 2 - GANNAT PERROT Ewen (AOR)
- 3 - BOISEDU Pierre (AOR) / METRO Tony (CRESSO)

Doubles Mixtes P/B/M :

- 1 – MERLET.Maïa (CPP) / PAYET.Gabriel (AOR)
- 2 – FONTAINE.G (SPORTT) / DAUVIN.Jeanne (SPORTT)

Doubles mixtes C/J :

- 1 - GANNAT PERROT.Ewen (AOR) / MOUFFLET.Marion (CPP)
- 2 – ALMERY.Astrid (CPP) / BOISEDU.Pierre (AOR)
- 3 – CURIS.E (AOR) / ALMERY.Solène (CPP)

Doubles C/J Filles :

- 1 – LEBIHAN.Angélique (AOR) / MOUFFLET.Marion (CPP)
- 2 – ALMERY.Astrid (CPP) / ALMERY.Solène (CPP)

Doubles P/B/M Garçons :

- 1 – PAYET.G (AOR) / SIMJEE.K (AOR)
- 2 – LUCAS.G (AOR) / CHANE-YIN.Q (AOR)
- 3 – FONTAINE.T (SMTT) /TECHER.J (SMTT) – AH-YON.G (AOR) / LIEUTIER.C (AOR)

Doubles C/J Garçons :

- 1 - PAYET.Tom (AOR) / GANNAT PERROT.Ewen (AOR)
- 2 – PICARD.Cyoine (TTT) / OULEDI.Benjamin (TTT)
- 3 – BOISEDU.Pierre (AOR) / CURIS.Théophile (AOR) – METRO.Romain (CRESSO) / CHEN.Frédéric (SMTT)

→ Titrés aux championnats de La Réunion des Finales par Classements 2022/2023

F5 : Angélique LEBIHAN (AOR)

F7 : Maïa MERLET (CPP)

F9 : Astrid ALMERY (CPP)

F 12 : Solène ALMERY (CPP)

H 8 :

H 10 : Gabriel PAYET (AOR)

H 12 :

H 15 : Éric BERNARD (CRE)

→ Titrés à la coupe régionale Vétérans 2022/2023

CATEGORIE A : MOUNIAMA Nicolas (AOR) / MONTAUBAN Alexandre (TTT)

CATEGORIE B : RAPP Jean-Pierre (CDTT) / NURBEL Alain (AOR)

CATEGORIE C : MOREL Guy (TTSP) / FRANCOIS Hugues (CPP)

→ Titrés au challenge Jeunes 2022/2023

1	AOR	416
2	TTT	230
3	SPORTT	194
4	CRE	80
5	CPP	75
5	SMTT	75

18/
66

→ Challenge Clubs 2022/2023 (Challenge Jeunes de La Réunion par Équipes)

1. AOR → 416 pts
2. TTT → 230 pts
3. SPORTT → 194 pts
4. CRE → 80 pts
5. CPP → 75 pts
6. SMTT → 75 pts

→ Challenge Jeunes de La Réunion par Équipes, tour 1 2023/2024

Cadets/Juniors : CRE 1, SPORTT 1, SPORTT 5, SPORTT 3

Poussins/Benjamins/Minimes : AOR 1, SMTT 2, TTT 1, SMTT 2

Cette proposition montre les efforts de la LRTT et la CRA afin de valoriser l'arbitrage ; notamment chez les plus jeunes. Le chantier de l'arbitrage est vaste car nous constatons que cet aspect de la compétition est un peu le parent pauvre dans notre Ligue. Nous voulons une amélioration dans ce secteur et le plus efficace est de commencer très tôt par les jeunes.

II.3.4.2 – La compétition nationale

La bonne santé financière de la Ligue permet de participer activement à l'aide aux déplacements de nos compétiteurs dans les compétitions nationales : Jeunes, Vétérans, Toutes Séries, Finales par Classements, équipes en Nationale 3, ...).

Petite nouveauté en 2023, nous avons même délégué notre conseiller-entraîneur pour encadrer des jeunes dans le championnat national. C'est très intéressant. Car, initialement, un athlète participant aux championnats de France représente avant tout son club, puis sa commune. La Ligue apparaît bien en arrière-plan, mais n'est pas intéressée au premier chef, au moins financièrement.

La LRTT répond à toutes les sollicitations et les attentes. Cependant, les joueurs et/ou leurs parents sont confrontés à des tarifs aériens qui se sont envolés et l'on peut difficilement espérer une quelconque diminution de ces coûts de transport.

Malgré des résultats très mitigés dans les épreuves phares que sont les championnats de France Jeunes et Toutes Séries, nous n'envisageons pas de

limiter les participations. Nous envoyons nos représentants dans les seules compétitions de haut niveau auxquelles nous avons accès.

C'est aussi un moyen de faire progresser les plus jeunes. La question pourrait se poser pour les catégories adultes mais nous sommes également dans l'obligation de maintenir une certaine émulation chez nos meilleurs joueurs.

Ont participé :

**19/
66**

- Maïa MERLET (CPP) en Minimes Filles,
- Pierre BOISEDU (AOR) en Cadets Garçons,
- Gabriel PAYET (AOR) en Minimes Garçons,
- Tom FONTAINE (AOR) en Benjamins Garçons.

On a été très surpris par le manque d'envie de nos deux joueurs désignés de participer aux Toutes Séries, cette année !

Il existe une compétition dans laquelle nous pouvons lutter, à armes presque égales. C'est le championnat fédéral des Finales par Classements. Pour preuve, le titre remporté en H10 par le jeune Gabriel PAYET (AOR) qui s'est imposé en élevant grandement son niveau de jeu. Une très belle performance ! Nos représentants offrent de très belles oppositions aux joueurs métropolitains.

Autre belle performance, celle de Maïa MERLET qui a atteint les demies-finales dans sa catégorie.

Voici les partants :

Gabriel Payet, Angélique Lebihan, Maia Merlet, Astrid Almery et Solène Almery, Romain Metro

F5 : Angélique LEBIHAN (AOR)

F7 : Maïa MERLET (CPP)

F9 : Astrid ALMERY (CPP)

F12 : Solène ALMERY

H 8 : Romain METRO (CRE)

H 10 : Gabriel PAYET (AOR)

H 15 : Éric BERNARD (CRE)

Dans les compétitions nationales, on peut rajouter cette année la participation de nos joueuses et joueurs de la sélection à deux tournois en métropole. De très bons résultats ont été enregistrés.

18-19-20 mai → TOURNOI DE POITIERS

Quentin VEDAPODAGOM

- 2eme tableau NC-17

- 3eme tableau NC-18

20/
66

Marion MOUFFLET

- 1ere tableau nc-10

27-28 mai → TOURNOI DE CLERY SAINT ANDRE

Quentin VEDAPODAGOM

- 3ème tableau nc – 2500 points

- 1er → tableau 1200 – 1799 points

Marion MOUFFLET

- 3ème tableau toutes séries dames

- 1ère → tableau nc – 1199 points

Sébastien MAILLOT

- 3eme tableau 1300 – 1899 points

Maïa MERLET

- 1ère tableau nc – 999 points

Angélique LEBIHAN

- 3ème → tableau nc – 799 points

Tableau COUPE DAVIS

1ers → Jean Sébastien POTHIN / Astrid ALMERY

2èmes → Quentin VEDAPODAGOM / Maia MERLET

3èmes → Julien GAUDET / Angélique LEBIHAN

II.3.4.3 – La compétition internationale

Nous l'avons déjà signalé, 2023 a été une année importante pour le tennis de table dans la zone puisque ont eu lieu les JIOI à Madagascar.

BILAN DES JIOI 2023 MADAGASCAR – PISTES D' ACTIONS

Composition de la Délégation

Cheffe de délégation : Isabelle ALLIOT-MICHOUX

Cadre Garçons : Maxime MYKOLOW

Cadre Filles : Damien CAYET

Manager de groupe : Julien BORDES

Arbitre Dames : Lyne-May CHELLIER

Arbitre Hommes : Thomas PAYET

Sélection Dames :

- Astrid ALMERY

- Solène ALMERY

- Muriel FONTAINE

- Angélique LEBIHAN
- Maia MERLET
- Marion MOUFFLET

Sélection Hommes :

- Ewen GANNAT-PERROT
- Julien GAUDET
- Sébastien MAILLOT
- Thomas LE BRETON
- Jean-Sébastien POTHIN
- Quentin VEDAPODAGOM

PREPARATION

Impossible de passer sous silence tous les problèmes rencontrés pour la composition des sélections, notamment masculine. Entre la contestation des modes de sélection, les mésententes de joueurs, le renoncement de certains, le changement de nationalité d'un autre, la recomposition au dernier moment du groupe, les appels auprès de la Fédération, nous sommes passés d'une sélection potentiellement la plus forte des Jeux à une équipe, au final, d'un niveau bien inférieur à ce que l'on pouvait espérer.

Même si cela a été moins marquant et problématique pour la sélection Dames, ici encore nous avons rencontré de belles désillusions avec notamment, et entre autres, le forfait de notre meilleure représentante.

Ces chamboulements ont provoqué la mise en place d'une préparation beaucoup trop tardive dans les faits. Même si tous les ingrédients semblaient y être (journées de regroupements, sortie et compétition en métropole, journées de cohésion et stage intensif final avec une très forte opposition et relance venue de métropole), ce fonctionnement est apparu insuffisant, notamment en comparaison avec les moyens mobilisés par nos voisins de la zone.

Soulignons toutefois la belle solidarité qui s'est installée au sein des équipes et la complicité entre joueurs et dirigeants.

RESULTATS

De manière assez inattendue, ce sont les Dames qui nous ont apporté le plus de satisfactions. Cette équipe très jeune, en devenir, a décroché une médaille de bronze et a surtout prouvé qu'elle pouvait rivaliser avec des joueuses beaucoup plus performantes sur le papier.

Dans les épreuves de doubles et de simples, nous savions que les tableaux allaient être très relevés (niveau bien plus élevé qu'il y a 4 ans et sans doute le plus fort de toute l'histoire des jeux). Cependant, il y avait possiblement des cartes à jouer selon les tirages au sort. La blessure de notre meilleur joueur n'a pas permis d'obtenir les satisfactions attendues.

Cela a bien entendu affecté les résultats en simple Messieurs. Des classements à 16, 17 et 18 ne sont vraiment pas suffisants à ce niveau de compétition.

Les jeunes filles se sont bien défendues (¼ de finale pour 2 d'entre elles) et ont offert des spectacles très intéressants. Il existe une réelle possibilité d'avoir une équipe compétitive et performante pour les futurs JIOI.

CONSTAT

**22/
66**

En 2015, seules deux îles rivalisaient en tennis de table, Maurice et La Réunion, les autres îles (Madagascar, Seychelles, et les Maldives) étaient alors d'un niveau très inférieur (sauf pour une joueuse des Seychelles, Anissa, médaillée d'or en filles), ce qui a expliqué nos excellents résultats.

En 2019, la surprise vient des filles des Maldives, qui décrochent toutes les médailles d'or. Les garçons des Maldives atteignent un bon niveau, mais qui ne leur permet pas encore d'accéder au podium.

Nos garçons sont médaillés d'or par équipes et nous obtenons une médaille de bronze en simple Messieurs. Les filles ne remportent aucune médaille, elles sont devancées par Madagascar, Maurice et les Maldives.

En 2023, la surprise vient toujours des Maldives, mais des garçons, qui ont énormément progressé en même temps que les filles qui, de nouveau, décrochent toutes les médailles d'or devant Maurice.

La belle satisfaction chez les filles vient de la Réunion qui n'était pas attendue sur le podium pour une médaille de bronze, qu'elles sont vraiment allées chercher.

Madagascar a pu bénéficier de joueurs très forts et motivés, (entraînement pendant 4 mois en Chine avant la compétition).

On se retrouve donc face à des îles qui ont des joueurs et joueuses qui se sont professionnalisés et qui sont payés par leur gouvernement pour jouer, avec des entraîneurs internationaux pour les encadrer.

En ce qui nous concerne, l'équipe Hommes est vieillissante (4 des 6 joueurs ont plus de 30 ans et 3 d'entre eux ont minimum 40 ans). On constate un trou « générationnel » d'une vingtaine d'années avec une nouvelle génération qui est encore trop jeune pour être performante sur des jeux des îles.

Un constat important est à souligner ; dans les 4 meilleures nations en tennis de table, nous sommes la seule à ne pas être en capacité de renouveler les joueurs en termes d'âge mais aussi de niveau.

La différence avec nos voisins saute aux yeux. Les joueurs des Maldives sont des athlètes d'état, ceux de Maurice, quasiment. Madagascar compte énormément sur ses joueurs qui pratiquent dans l'hexagone. Nous n'avons pas les capacités de ces pays à part entière, qui consacrent beaucoup plus de moyens, d'importance et de passion à la préparation de leurs joueurs en vue d'obtenir des résultats internationaux. Toutes les autres îles participent à des événements mondiaux (championnat d'Afrique, championnat du Monde...).

Il nous est apparu que compter sur l'apport de joueurs de bon niveau venant de l'hexagone n'est pas la meilleure des solutions. Non seulement leur arrivée est très aléatoire, mais leurs aspirations ne sont pas en adéquation avec ce que l'on attend (intérêt, investissement dans le temps, ...).

II.3.5 – Les équipements de Ligue

La ligue ne possède pas de gymnase dédié dans lequel elle disposerait de son gros matériel, notamment des tables et des séparations. Elle est contrainte de louer un local pour l'entrepôt de tables destinées au milieu scolaire.

II.4 _ Pôle 2 - Le développement de l'activité

La LRTT a bien une cellule de réflexion pour son développement au sens large. Elle a créé une commission dont les prérogatives sont très transversales. Des membres du Bureau, épaulés par certains présidents de commissions ainsi que par le conseiller-entraîneur de Ligue, s'investissent dans cette mission. Les avis et orientations du Conseil de Ligue sont au centre des débats.

D'après notre Règlement Intérieur, cette commission est avant tout destinée à assurer différents types de formation et les examens les sanctionnant, en s'appuyant sur les compétences nationales si nécessaire, mais aussi : *« la commission régionale de l'emploi et de la formation et du développement se doit de participer à toute activité et initiative propre à favoriser la dynamique de l'enseignement du tennis de table, de son perfectionnement ou de sa promotion. »*

Nous mesurons donc toute son importance puisque toute l'impulsion vers un développement qualitatif et quantitatif de la Ligue doit venir de ses propositions. Le Règlement Intérieur précise aussi : *« La commission est également en charge, de manière générale, du développement quantitatif du tennis de table sur l'ensemble du territoire. ... Elle propose et/ou soutient toutes les actions de promotion du tennis de table envers des publics variés ... »*.

L'activité de notre conseiller-entraîneur est de beaucoup concentrée sur les ramifications sportives qui, à leur niveau, sont aussi vecteur de développement.

Dans le domaine de l'Emploi et la Formation, la Ligue participe à toutes les réunions de la CREF nationale organisées en vision par la FFTT, afin de se tenir informé.

La FFTT s'appuie sur l'Institut fédéral de l'emploi et de la formation (IFEF), afin de :

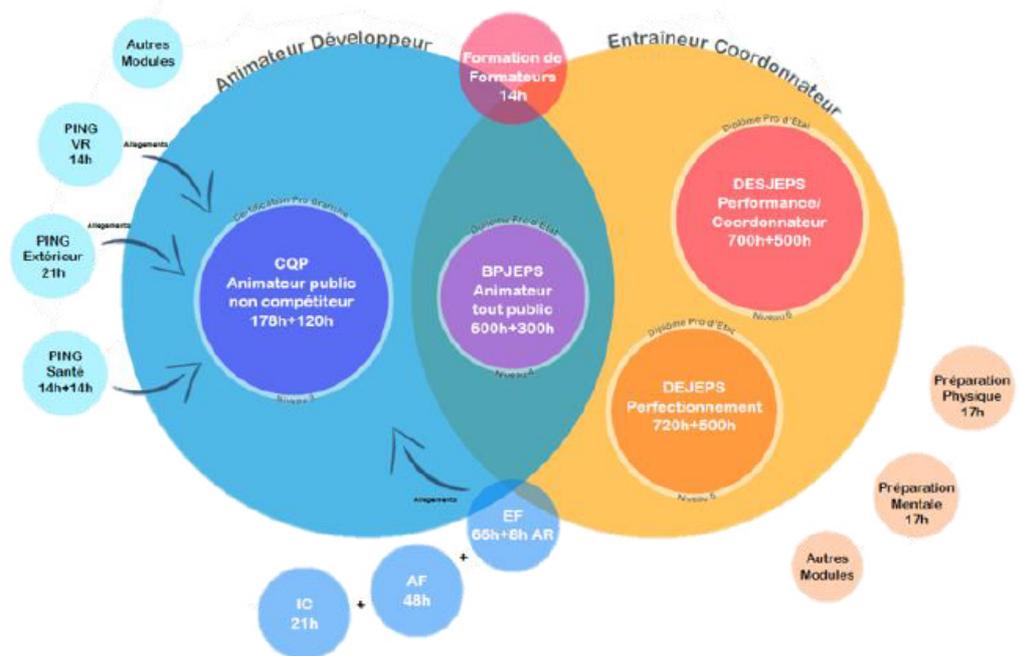
- Gérer le dispositif de formations fédérales et professionnelles ;
- Produire des contenus et supports sur l'emploi et la formation ;
- Accompagner les structures et acteurs du tennis de table dans leurs projets d'emploi et de formation.

L'IFEF tente de répondre au mieux aux besoins des bénévoles et salariés des clubs, comités et ligues de tennis de table en proposant des formations et diplômes pour tous ceux qui souhaitent devenir animateur, agent de développement, entraîneur, secrétaire administratif, arbitre, juge-arbitre, dirigeant, formateur ou se perfectionner

Aussi 2023 a marqué une refonte des diplômes de la filière fédérale, avec un nouveau CQP « Animateur Tennis de table » et une diversification des diplômes d'animateur fédéral (AF ping santé, AF ping 4/7, AF ping Vr...).

ARCHITECTURE DE FORMATION

24/
66



Le terme « Développement » fait donc référence à un champ d'action suffisamment étendu pour que l'on puisse et doive agir en conséquence. Cette commission absolument nécessaire et d'importance doit nous permettre d'évoluer mieux et autrement.

II.4.1 Les actions de développement et de promotion de la pratique :

III.4.1.1. Opération « Du Stade vers l'emploi »

Portée par le COJO, le Ministère du travail, Pôle Emploi, les clubs sportifs engagés, les entreprises s'engagent, l'ANS ainsi que les Fédérations sportives impliquées, l'opération est séduisante

Son principe est de proposer une activité sportive à des personnes en recherche d'emploi et à des recruteurs afin de créer du lien et d'envisager un retour à l'emploi.

Les avantages de cette action :

- Proposer et faire découvrir le tennis de table aux personnes du secteur géographique de l'organisation ;
- Présenter une image dynamique et innovante à des partenaires privés potentiels (présence des entreprises) ;

- Renforcer le lien avec la municipalité et les collectivités locales en aidant au retour à l'emploi.

Cette action innovante a été réalisée en partenariat avec la FFTT, la Ligue et le club des aiglons d'orient et Pole Emploi, le 06 juin 2023.

Le bilan :

En un seul mot : réussite !

En effet, sur les 110 demandeurs d'emploi invités il y en a eu 91 ce qui, aux dires de pôle emploi est exceptionnel...très belle participation de tous, que ce soit les demandeurs d'emploi, les entreprises, les équipes de pôle emploi et les animateurs des ateliers qui ont assuré le tout dans une très bonne et belle ambiance. Ce fut vraiment une très belle journée et pôle emploi nous fera un retour-bilan de la partie insertion dans l'emploi.

Au dernier trimestre 2023, un nouvel appel à candidature a été lancé par la FFTT et le club du SPORTT s'est positionné.

III.4.1.2. Opération « Été-ping »

L'opération Été Ping a fait son grand retour en 2023.

L'objectif est d'encourager la pratique du tennis de table, de proposer une offre de pratique attractive afin de répondre aux besoins d'activité sportive des Français.

L'enjeu étant de fidéliser nos licenciés, mais aussi d'attirer de nouveaux pratiquants pour élargir notre communauté.

Ce type d'action permet de :

- Promouvoir le tennis de table ;
- Recruter de nouveaux licenciés ;
- Fidéliser les adhérents ;
- Oser se lancer dans la pratique du Ping à l'extérieur pour attirer un nouveau potentiel d'adhérents dans nos structures.

Le CPP et le SPORTT ont organisé 1 évènement chacun dans le cadre de cette opération.

II.4.1 – Les groupements sportifs (les clubs)

II.4.1.1 – La couverture du territoire

La LRTT compte à ce jour douze clubs :

- ASTT Stella (dans l'ouest à ST LEU),
- Aiglons d'Orient (ST DENIS),

- Avenir Pongiste Panonnais (BRAS-PANON),
- Club de Tennis de Table Dionysien (ST DENIS),
- Club Pongiste de la Possession (La POSSESSION),
- Cressonnière Tennis de Table (ST ANDRÉ),
- La Montagne Tennis de Table (ST DENIS, LA MONTAGNE)
- Petite-Île Club Pongiste (PETITE-ÎLE)
- Sainte Marie Tennis de Table (STE MARIE),
- Saint Paul Ouest Réunion Tennis de Table (ST PAUL),
- Tampon Tennis de Table (Le TAMPON),
- Tennis de Table Saint-Pierrois (ST PIERRE).

Nous faisons toujours le même constat. Nos clubs sont trop inégalement répartis sur le territoire et laissent de grandes zones non couvertes pour la pratique du tennis de table.

Le problème numéro un vient du manque de potentiels dirigeants. Une association ne voit le jour que par l'impulsion initiale d'une personne très motivée.

Ceci a deux conséquences : la concentration des activités sportives dans le nord du département au détriment des associations du sud par exemple, et les capacités théoriques d'accueil de licenciés déjà atteintes (en moyenne 50 adhérents par club pour un potentiel de 600 pratiquants en club).

On sait les obstacles nombreux à la création d'un club, au-delà de la nécessité première du dirigeant : disponibilité des installations et/ou de créneaux dans des lieux adaptés, déplacements terrestres compliqués dans l'île, gestion financière et administrative de plus en plus professionnelle et prenante, ...

II.4.1.2 – Les clubs corpos

Si cet objectif majeur de la mandature n'a toujours pas été atteint, il est en bonne voie. Les difficultés sont de trois ordres : la capacité d'un membre de la Ligue à lancer et fédérer le projet avec l'aide du conseiller-entraîneur de Ligue, la possibilité technique de trouver un lieu de pratique ne venant pas empiéter sur les activités établies des associations utilisatrices (gymnases par exemple), et enfin le lieu du projet qui doit se situer dans un bassin d'entreprises suffisamment conséquent.

Nous pensons pouvoir lancer l'opération prochainement dans le chef-lieu de l'île.

II.4.2 – La LRTT et les licenciés

Nous sommes très satisfaits par le nombre de licenciés (Compétition + Loisir) atteint en décembre 2023. Il est supérieur à celui de l'année passée (525). L'objectif fédéral de fin de saison (640 licenciés) sera bien en ligne de mire. Nous pouvons aussi espérer un rebond sur la deuxième partie de l'année sportive car les élections de 2024 (renouvellement du Conseil de Ligue) vont sans doute inciter les clubs à enregistrer des licences, afin d'obtenir un nombre de voix plus conséquent dans les débats qui s'annoncent.

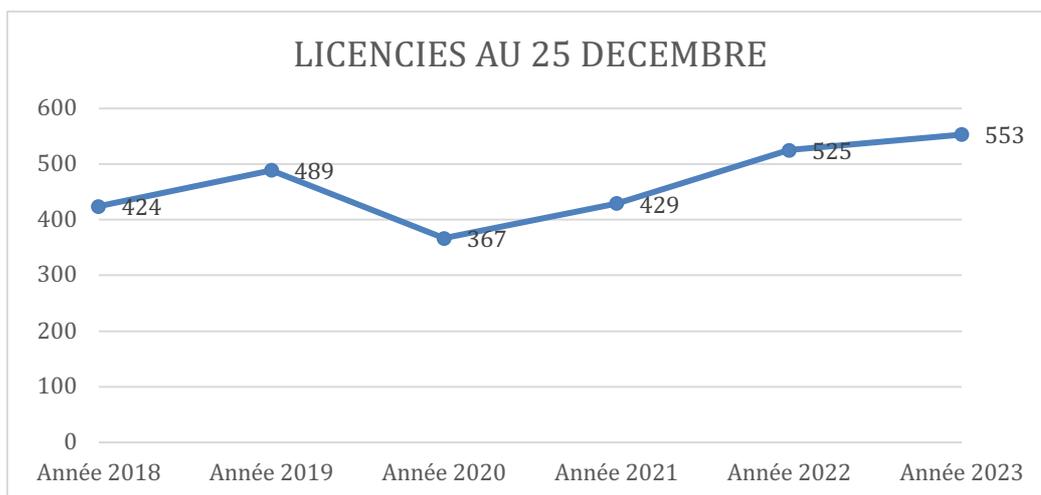
Notons cependant le véritable « décollage » des licences événementielles (actions Ping au Féminin, USEP) qui ont permis d'atteindre les quotas désirés par la Fédération.

27/
66

Nous persistons à dire que le nombre limité de clubs ne peut que nous pénaliser au niveau de nos pratiquants. Il conviendrait d'occuper le fameux « désert pongiste » dans l'Est/Sud-Est de l'île. On sait qu'il y a des pratiquants, que des structures sportives existent. Nous sommes en revanche à court de dirigeants.

Voici l'état du nombre de licenciés, à l'issue de la phase 1 :

- La Ligue compte, au 25 décembre 2023, **553 licenciés, soit un nombre encore en progression de + 5,30 % !** (525 licenciés à cette époque en 2022).
- Le nombre de licences Découvertes est passé de 1 à 5.
- La licence Évènementielle explose cette saison (incitation fédérale forte) avec 66 personnes.



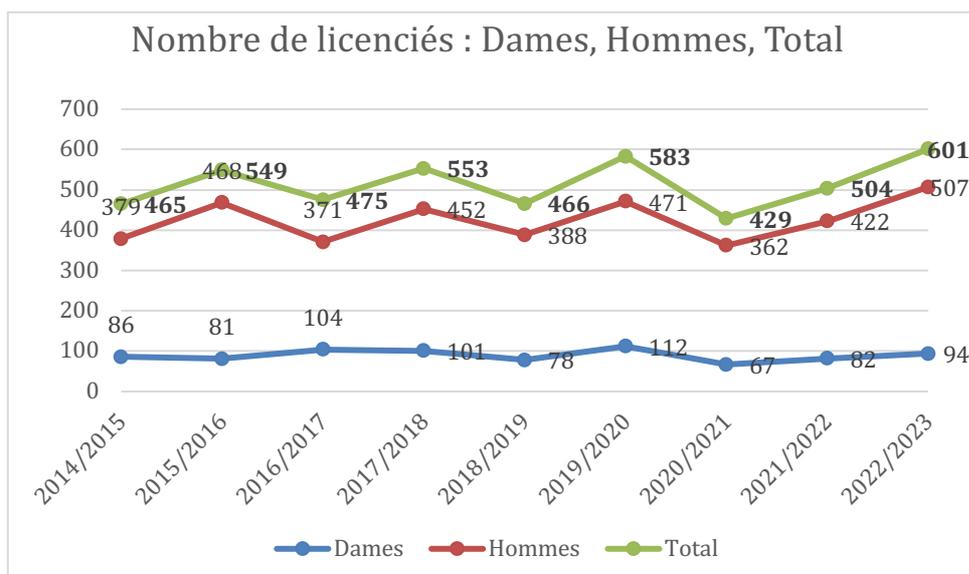
Voici ci-dessous les tableaux d'évolution, par année sportive (chiffres arrêtés au 31 juin de chaque année civile).

ATTENTION : si les chiffres donnés ci-dessus n'indiquent les prises de licences qu'à l'issue de la phase 1, les tableaux ci-dessous montrent le nombre de licenciés en fin de saison sportive.

1- Total du nombre de Dames et de Messieurs

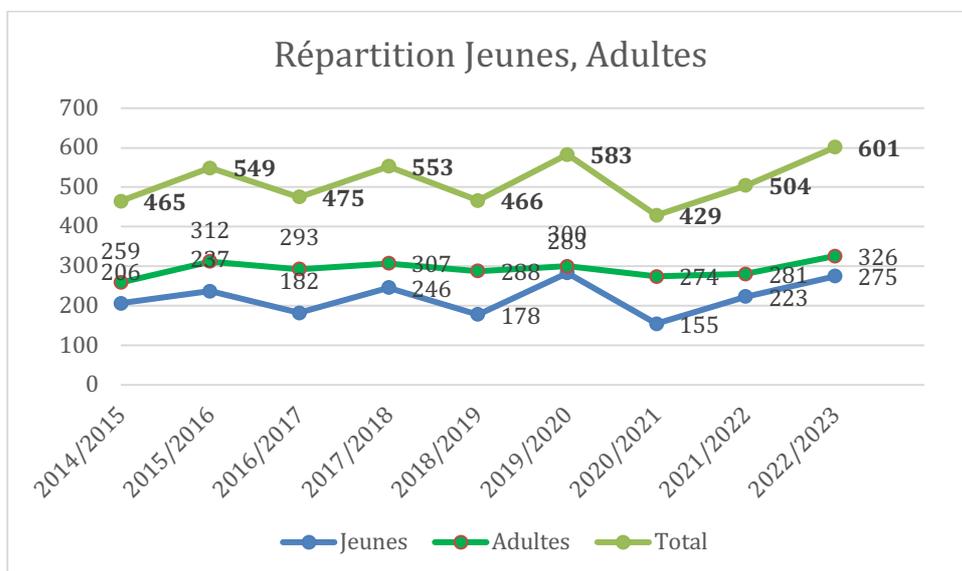
Année après année, le nombre de féminines dans notre discipline interpelle. Moins de 20 % de dames (15,65 % en 2023) s'adonnent à notre sport ce qui reste plutôt incompréhensible. Nous suivons en tout point les chiffres fédéraux.

Pourtant nous proposons des tarifs avantageux et organisons très régulièrement des actions d'envergure pour la gent féminine. Elle est traitée sur le même pied que son homologue masculine (compétitions mixtes, proposition de regroupements, de stages) voire même mieux avec la possibilité de participer aux deux types de championnats par équipes (Mixte + Féminin).



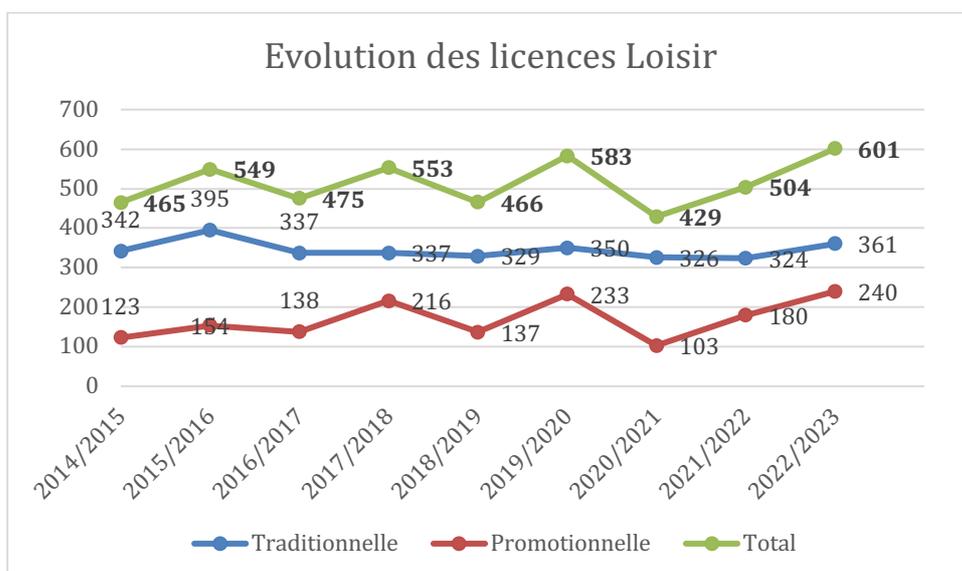
2- Nombre de Jeunes et d'Adultes

Nous écrivions l'année passée que la reprise de l'activité post COVID avait profité aux jeunes. Nous avons encore augmenté le nombre de licenciés et la présence très importante de jeunes (jusqu'à J4) lors des compétitions nous laissait à penser qu'ils se rapprocheraient plus des adultes en pourcentage. Or, s'ils représentaient 44,24 % des licenciés en 2022, ils ne sont pas beaucoup plus aujourd'hui avec 46,25 %. C'est assez surprenant.



3- Nombre de licences Compétitions (ex Traditionnelles) et Loisirs (ex Promotionnelles)

L'évolution des courbes est ici plus conforme avec ce que l'on pouvait imaginer. Il semble logique qu'avec une progression très sensible du nombre de licenciés, ce soient ceux du loisir augmentaient le plus. L'année passée nous avions 64,28 % de licenciés en Compétition pour 60 % aujourd'hui.



II.4.2.1 – Les licences incitatives

Nous assimilons désormais la nouvelle dénomination des licences fédérales « classiques » : Loisir (ex Promotionnelle) et Compétition (ex Traditionnelle).

Il existe aussi des licences « Découverte » et « Liberté ». Un de nos clubs, le LMTT, a enregistré 4 licences « Découverte » et un autre, AOR, 1 licence de ce type.

La Fédération nous a incités à penser aux licences « Évènementielles » lorsque nous organisons une manifestation hors du champ purement sportif (Ping au Féminin, USEP, ...) et l'on a réussi à en déclarer 66.

II.4.3 – Le conseiller-entraîneur de Ligue

Le conseiller-entraîneur de Ligue apparaît comme indispensable au sein de notre dispositif. Il gère désormais à peu près tout ce qui se passe sur le plan sportif : stages, regroupements, déplacements, logistique, ... Il est aussi le lien direct avec un de nos sponsors, la société VICTAS.

Nous disions l'année passée que *« Si le volet sportif semble à présent maîtrisé, une fois l'effervescence autour des JIOI passée, il sera temps de se pencher vers le second grand volet que l'on attend de son action : le développement de l'activité. »*

Nous sommes exactement à ce point-là puisque l'emploi du temps de Maxime MYKOLOW a largement été consommé, en 2023, par des actions purement en lien avec la compétition sportive. Ce n'est qu'à la fin de l'année que notre conseiller-entraîneur a pu véritablement penser au développement de l'activité en s'occupant de formations auprès d'enseignants du premier degré. Certaines des prévisions de travail discutées lors du passage du cadre fédéral Mickaël MEVELLEC n'ont pas été menées à bien.

Le champ des possibles est immense et il sera sans doute nécessaire d'étaler dans les années à venir (2024, puis mandature 2024/2028) les grands chantiers que nous voulons entreprendre.

II.4.4 – Le matériel de Ligue

La Ligue achète du matériel pour le fonctionnement de ses commissions, l'organisation de ses compétitions, la dotation des clubs, le lancement d'actions avec le monde scolaire et l'expérimentation de nouvelles formes de pratique (Ping-VR).

Les commissions sont bien dotées en matériel numérique (ordinateurs, imprimantes, ...) et nos compétitions bénéficient de balles en abondance et d'un matériel de sonorisation.

Nos jeunes en stage et regroupements disposent également de matériel d'échauffement, de renforcement musculaire, etc.

Mais les plus grosses dépenses servent à doter les clubs : balles et raquettes d'entraînement, tables de marque, séparations, tables de jeu ...

20 tables sont réservées au milieu scolaire. Elles sont entreposées dans un hangar à St Denis (convention avec la société propriétaire) et certaines d'entre elles ont servi dans des compétitions régionales basées sur le gymnase de La Montagne.

Pour répondre à son projet Ping-VR, en lien avec la FFTT et le club de St Pierre, la LRTT a récemment acquis 4 casques de réalité virtuelle supplémentaires. Nous disposons désormais de 8 de ces appareils qui serviront tout au long de l'année 2024.

30/
66

II.5 _ Pôle 3 - la gestion administrative et financière

Un tiers des associations ne présente pas toutes les garanties voulues sur le suivi des gestions administrative et financière. Les autres sont bien structurées.

Notre principal indicateur dans ce domaine est le nombre et la qualité des dossiers déposés pour l'obtention des subventions annuelles ANS. Le manque de dirigeants explique certainement le nombre peu important de dossiers déposés ; ce qui est dommage car les clubs peuvent récupérer certaines sommes sans doute nécessaires à leur bonne marche ; soit l'intérêt porté aux obligations administratives (tenue d'une AG avec la somme des documents nécessaires, compte-rendu moral et d'activité, compte-rendu financier, ...) est très limité.

Cette dernière hypothèse est à ce jour de moins en moins acceptable quand on sait la rigueur et les contrôles qui s'installent à tous les nouveaux dans la vérification de la gestion des associations. La LRTT n'a, à ce jour, rien imposé aux clubs dans ce domaine (réception des documents annuels par exemple) mais elle devra pourtant revenir à ce mode de fonctionnement qui a existé par le passé.

On rappelle que la Ligue est là en soutien et peut apporter son aide dans ces divers attendus. Les sollicitations sont très rares.

Cependant, et c'est heureux, on constate que les clubs arrivent à gérer leur budget car il n'y a que très peu de retards de paiements sur les différentes échéances auxquelles ils sont confrontés (lancement de saison, prise de licences, ...).

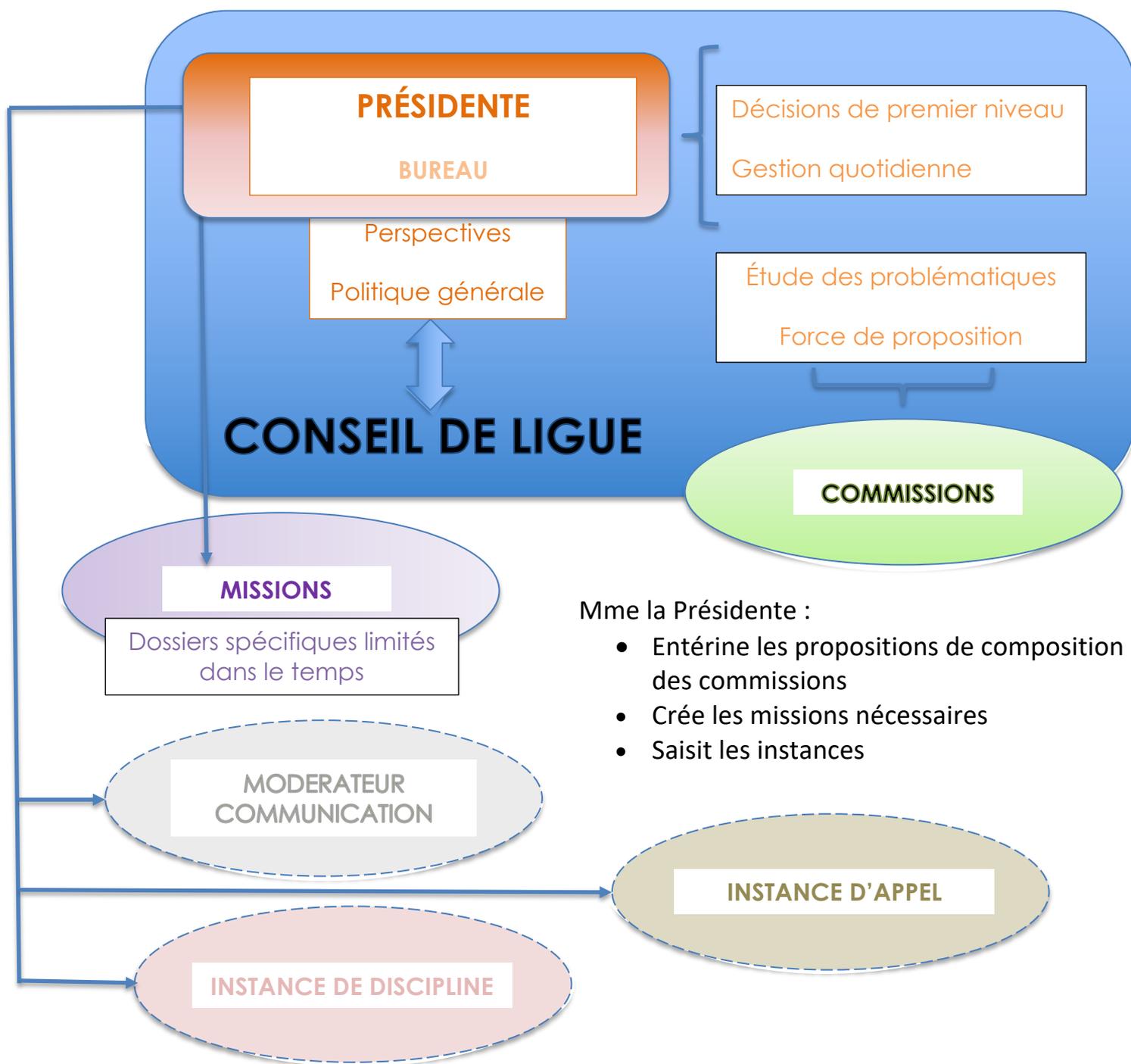
II.5.1 – L'outil SPID V2

Le virage du numérique a bel et bien été pris par notre Fédération et la Ligue se doit de suivre au plus près les évolutions dans ce domaine.

L'outil SPID / Monclub est au centre du « système » et en perpétuelle amélioration ... et fiabilisation. Les ligues ont dû mettre la main à la poche pour soutenir le développement de l'outil. On constate, assez régulièrement, quelques ratés dans le fonctionnement de l'application mais, globalement, elle est très utile et permet des traitements sportifs et administratifs de qualité.

La maîtrise de certaines fonctionnalités (volet sportif) est assez complexe et vaste, tant et si bien que nous avons trop peu de personnes qui maîtrisent totalement l'outil. Nos référents dans le domaine sont les présidents de la CSR, Laurent PEQUIN, et celui de la CRA, Patrice FEN CHONG.

II.5.2 – Le fonctionnement de la Ligue



Il est utile, encore une fois, de rappeler le fonctionnement de notre ligue. Elle n'est que le représentant « local », à l'échelle d'une région, de la Fédération. Elle doit donc suivre assez scrupuleusement les réglementations fédérales, qu'elles soient administratives, financières ou sportives, et doit rendre des comptes auprès de son organisme de tutelle.

Le fonctionnement de la Ligue s'appuie aussi sur nos statuts et notre règlement intérieur. Ces derniers évoluent au gré des orientations fédérales, pour la plupart, mais aussi en fonction des améliorations que l'on veut apporter localement. Cette assemblée générale en est un bel exemple puisque de nouveaux statuts seront votés ce jour.

II.5.3 – Le Conseil de Ligue

Le travail préparatoire est assuré par Mme la Présidente qui donne les axes et les orientations que prendra la Ligue sur une mandature. Les sujets sont nombreux (sportif, administratif, promotion, développement...). C'est bien le Conseil de Ligue qui reste l'organe souverain. Il est amené à approuver puis à voter les décisions importantes qui peuvent engager la Ligue sur le long terme (politique sportive, finances...).

Il comprend à l'heure actuelle 18 personnes (sur les 19 au maximum, prévues dans les statuts). Nous n'arrivons toujours pas à avoir un médecin qui, pourtant, serait indispensable dans une commission médicale.

Le Conseil de Ligue est convoqué au moins quatre fois par an. Nous privilégions à nouveau les réunions en présentiel quand c'est possible. Certains points à traiter rapidement le sont encore par des consultations en distanciel ; bien souvent avec votes numériques à l'appui.

La fréquentation enregistrée à chacune de ces réunions et regroupements (quorums très largement dépassés) assure un débat démocratique sain et serein.

NB : Pour la gestion au quotidien ou d'urgence, c'est le Bureau exécutif (Présidente, Vice-président, Trésorier, Trésorier-adjoint et Secrétaire) qui prend les décisions adaptées.

Le Conseil de Ligue est régulièrement amené à se prononcer sur des situations difficilement applicables dans notre département, essentiellement sur le plan sportif. Après étude des dossiers par la commission sportive régionale, dans la mesure du possible, on adapte certains textes, sans dénaturer les grandes lignes établies et communément admises au niveau national.

Nous faisons toujours appel à la FFTT, si nous avons des interrogations ou des doutes, sur des mesures qui pourraient être prises et consignées dans notre propre réglementation sportive.

II.5.4 – Le Bureau de Ligue

Le travail du Bureau ne s'arrête pas à la gestion quotidienne de la Ligue. C'est véritablement la courroie de transmission avec les partenaires, notamment la Fédération.

De nombreuses visioconférences sont organisées toute l'année (Outremer, Développement, Formation avec le CREF, Arbitrage, ANS, ...). La Présidente, le Vice-président, le Secrétaire, le Président de la CSR, le conseiller-entraîneur sont ainsi régulièrement convoqués.

Bien que l'information fédérale soit abondante et souvent très bien faite, le Bureau doit, en parallèle, rappeler aux clubs certaines décisions et attentes de notre organisme de tutelle.

II.5.5 – Les commissions et les missions

Le travail en commission se développe doucement. Leur rôle est important car il permet, d'une part de partager le travail à effectuer, et d'autre part de leur donner plus de responsabilités et de « poids » dans la vie de la Ligue.

La charge d'attentes, de travail divers et varié, de dossiers à traiter, même pour une structure somme toute modeste comme la nôtre, mérite un traitement par un groupe élargi et compétent. Encore aujourd'hui, plusieurs membres du Conseil de Ligue abattent une grosse besogne car ils occupent des postes stratégiques pour un fonctionnement cadré de l'association. Et l'ouvrage ne manque pas.

Dans cette recherche de bonnes volontés, il faut aussi tenir compte d'autres facteurs comme l'entente et la confiance nécessaires au bon fonctionnement d'une équipe.

Deux de nos commissions sont particulièrement sollicitées car concernées, l'une et l'autre, par le fait sportif. La commission sportive régionale et la commission régionale d'arbitrage occupent donc une place centrale dans nos actions. Elles fonctionnent d'ailleurs en étroite relation et collaboration.

La commission sportive régionale traite tout un tas de sujets et devient la pierre angulaire de la LRTT.

La commission régionale d'arbitrage a véritablement fait un bon « qualitatif » cette année en proposant une feuille de route, des recommandations aux clubs, des propositions visant à améliorer l'organisation et le déroulé des épreuves. De plus, différentes actions de formation ont permis d'étoffer le groupe de juges et d'arbitres mais aussi de valoriser les compétences de chacun. La FFTT a joué un grand rôle et a apporté une belle aide dans ce domaine en permettant la formation de JA1, JA2 et JA3.

La communication de la LRTT a connu quelques remous en 2023. Il y a eu tout un débat sur les commentaires des publications de la page Facebook.

Muriel FONTAINE a succédé au mois de novembre à Jessie VERBAR (démissionnaire) et a entamé sa mission avec une très grande conviction. On sait la tâche difficile et chronophage. Nous exprimons une fois de plus tous nos remerciements pour le formidable travail réalisé par Jessie et souhaitons autant de réussite à sa successeuse (au Canada, le féminin s'écrit ainsi).

La commission Féminines n'a toujours pas trouvé de nouvelle présidente, poste laissé vacant depuis une année maintenant. Les Féminines sont tout à fait considérées au sein de notre Ligue mais une personne qui impulserait des projets ou nous soumettrait sa vision de l'activité au féminin ne pourrait que nous aider dans notre démarche.

En attendant, un groupe de licenciées (principalement) gère toujours de manière efficace nos actions annuelles PING au FEMININ.

Il est régulièrement fait appel à la commission Statuts et Règlements pour, essentiellement, préciser et rappeler les réglementations en vigueur au sein de la FFTT, et donc de la Ligue. Cette commission a été poussée en appel fédéral dernièrement par un club qui contestait des validations de licences. Visiblement la commission avait bien jugé les choses puisque la commission d'appel de la FFTT lui a donné raison.

Cette commission a aussi travaillé sur les nouveaux statuts dont nous avons récemment parlé et que nous présenterons ce jour.

Nous n'arrivons pas à mettre en place la commission Médicale. A croire que nous avons fort peu de médecins dans nos joueurs. Le poste reste malheureusement toujours vacant. Ceci

est bien dommage car nous mesurons toutes les avancées et les avantages que nous pourrions tirer du fonctionnement de la commission Médicale.

Nous avons parlé de la commission Développement au point II.4 en soulignant son importance primordiale, puisque véritable moteur de la croissance qualitative et quantitative de notre activité. Son rôle est tenu par quelques dirigeants de Ligue. Il serait souhaitable que d'autres personnes s'investissent également dans cette mission car nous constatons qu'un nombre très élevé d'actions nous est proposé par notre Fédération ou encore nos partenaires locaux (Région, Département, CROS, CREPS, ...), sans compter nos propres objectifs. Nous n'avons pas les moyens humains pour répondre à tout cela.

La Ligue trouve de l'intérêt à créer des missions ponctuelles sur des sujets précis. Elles relèvent de la volonté de notre présidente.

Par exemple, une mission JIOI a été créée spécialement pour l'évènement et son mandat a pris fin à l'issue de la compétition.

Mme la Présidente a récemment réactivé une mission HNR (Haut Niveau Régional) qui est composée des entraîneurs de clubs et de notre conseiller-entraîneur de Ligue. Son rôle concerne uniquement le domaine sportif. La finalité est d'étudier un ensemble de solutions afin d'amener le plus vite possible des jeunes vers un niveau pongiste élevé.

Une autre mission semble être placée sur de bons rails. C'est la mission e-ping. La LRTT suit les propositions fédérales et veut à présent s'inscrire dans de nouvelles pratiques, dont celle du tennis de table virtuel. M. Nicolas LATCHIMY semble particulièrement motivé pour mener à bien sa mission (organiser une compétition de ping virtuel d'ici la fin de la saison). Il peut s'appuyer sur un club support, le TT St Pierreois.

II.5.6 – Les instances d'appel et de discipline

Une seule de ces deux instances existe toujours dans notre organigramme (l'instance de discipline n'a pas été réactivée suite à la démission de son président).

L'instance d'appel régional n'a pas été mobilisée, bien qu'un club ait voulu le faire à deux reprises : pour les sélections aux JIOI 2023 et pour des licences accordées à des joueurs mauriciens. La LRTT a jugé qu'elle n'avait pas les compétences pour traiter le premier cas et qu'elle n'avait pas à entamer la procédure pour la seconde.

Les deux cas se sont réglés en instance d'appel Fédéral avec, à chaque fois, un jugement favorable et allant dans le sens de la LRTT ; preuve du sérieux des dossiers qui étaient traités.

La LRTT déplore les débordements enregistrés dans des commentaires, à ces occasions, sur plusieurs pages Facebook et notamment celle de Ligue. Ils n'honorent pas leurs auteurs. Les clubs, trop souvent, les membres du Conseil de Ligue, ont été parfois complètement « spammés » par des messages critiquant les actions et décisions de Ligue de manière outrancière et non objective.

La meilleure réponse apportée à ces « prises de paroles » orientées a justement été le silence assourdissant qui a suivi, preuve que ni les responsables de clubs, ni les membres du Conseil de Ligue, n'ont cautionné ce déferlement de messages à la limite de la médisance ou du moins du farfelu.

II.5.7 – Une communication adaptée à la situation

La communication de la LRTT est très classique, à visée collective et individuelle.

Les principaux interlocuteurs sont les instances dirigeantes fédérales, les collectivités locales, les entités rattachées à l'activité sportive sous différentes formes, les dirigeants de clubs, les adhérents, et enfin le grand public.

Les informations diffusées et échangées couvrent tous les aspects de la gestion d'une Ligue avec, selon le type d'interlocuteur, des échanges axés plutôt sur l'administratif, le comptable ou le sportif.

La messagerie électronique reste le moyen privilégié pour diffuser une information qui demande une écoute immédiate ou limitée dans le temps. La possibilité de cibler les locuteurs, en fonction des sujets abordés, offre une grande souplesse d'utilisation (par les listes de diffusion notamment).

La page Facebook de la LRTT vient doubler bien souvent ces transmissions, notamment dans le domaine sportif, pour les annonces et les compte-rendus (compétitions essentiellement).

Le site web de Ligue a une fonction bien particulière puisque les informations qui y sont déposées sont presque toutes administratives et constituent des renseignements pérennes à minima sur une année sportive.

La communication au travers d'autres médias (presse, télévision) relève plus de l'anecdotique en 2023. Seul un journal s'est intéressé à la Ligue en prenant comme thème de ses articles, ses difficultés supposées. Sans être à charge, les écrits se voulaient plus « sensationnalistes » qu'autre chose.

Nous reconnaissons que nous sommes peu intéressés par cette communication qui fait appel à des journalistes que nous ne connaissons que très peu et que nous sollicitons encore moins.

II.5.8 – La partie financière

Nous vous laissons découvrir cette partie avec le compte-rendu financier qui vous est présenté par ailleurs.

Toute la mandature a été marquée par le sérieux que nous avons affiché. La LRTT a réussi à constituer une trésorerie saine et garnie, avec quelques belles surprises inattendues en 2023. Nous apportons beaucoup de soin au budget (politique forte de subventions) et nos dépenses, extrêmement contrôlées, ne servent que les actions que nous menons.

II.6 _ Pôle 4 - les actions de promotion

II.6.1 – La promotion dans les écoles

La LRTT sait que le renouvellement de ses joueurs et la constitution d'un socle solide de jeunes pratiquants passe par le milieu scolaire, au niveau des classes du primaire.

Elle doit absolument s'intéresser à ce vivier de potentiels licenciés qui ont entre 6 et 10 ans. Il a semblé qu'il valait mieux toucher directement conseillers pédagogiques et enseignants en proposant des formations qui permettraient à ces pédagogues d'initier les jeunes dans leurs circonscriptions et écoles respectives, avant de les diriger vers des clubs de proximité.

Maxime MYKOLOW a assuré plusieurs journées de formations et rencontres avec les responsables pédagogiques du premier degré :

- Présentation du ping dans le milieu scolaire aux CP de l'île,
- Rencontre avec Ronan DOLIVET pour la mise en place de formation sur le secteur Saint Paul 3,
- Formation des enseignants du secteur Saint Paul 3 fin 2023 + année 2024
- Aide et suivi des écoles + enseignants intéressés par le ping en milieu scolaire + mise en contact entre les écoles et les clubs du secteur

Par ailleurs, plusieurs clubs formateurs investissent régulièrement le milieu scolaire et proposent des journées ou encore des stages durant la saison.

II.6.2 – Le partenariat avec les fédérations du sport scolaire à l'école, au collège et dans l'enseignement libre

Nous essayons de travailler avec l'Éducation Nationale et le milieu enseignant au sens large.

Si l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré (USEP) est intéressée par notre collaboration, nous ne pouvons en dire autant de l'association sportive dans le second degré, l'Union Nationale des Sports Scolaires (UNSS). Les derniers contacts semblaient pourtant fructueux (voici plus d'un an !). Nous continuons à être invités tous les ans à la Commission Mixte Régionale, mais nous ne sentons pas de volonté forte pour un rapprochement partenarial.

Nous allons aussi relancer le rapprochement auprès de l'Union Gymnastique et Sportive de l'Enseignement Libre Supérieur et Secondaire (UGSEL).

II.6.3 – La promotion et le développement des clubs

Notre assertion préférée dans ce domaine est la suivante : une Ligue n'est forte que par des clubs « forts ».

Ce sont les clubs, leurs dirigeants, qui vont « recruter » des licenciés et mettre en place des séances et actions pour faire monter le niveau pongiste et proposer des initiatives intéressantes ou innovantes auprès du public.

La Ligue doit donc être au plus près des associations et les aider dans ses domaines de compétences : la dotation matérielle, la formation sportive, le soutien administratif.

II.6.3.1 – L'aide à l'équipement des clubs, en petits matériels, tables, marqueurs, ...

Une des caractéristiques marquantes de la mandature actuelle aura été les dotations en matériels divers octroyés aux clubs. Chaque année, ce sont près de 15 000 euros qui sont dépensés à ces fins.

Ceci représente un bol « d'oxygène » pour certains clubs, pour qui ces aides de la LRTT s'avèrent très précieuses.

Encore une fois, balles, raquettes d'entraînement ont été au rendez-vous. Petite nouveauté en 2023, à la demande des clubs, la dotation a aussi évolué autour de séparations d'aires de jeu et de tables d'arbitrage.

II.6.3.2 – L'aide à la gestion sportive

Il nous a semblé indispensable en début de mandature de préparer les clubs à une gestion sportive de divers événements grâce à l'outil informatique. L'idée était d'aider tous les clubs présentant des équipes dans le championnat par équipes à acheter des ordinateurs portables. Nous souhaitons boucler cet objectif pour 2023, à l'issue de la mandature, bien que deux clubs n'en voient pas encore la nécessité.

La LRTT doit pouvoir développer de manière efficace et pérenne l'usage du numérique.

II.6.3.3 – Les charges administratives

Nous revenons sur ce point déjà abordé en II.5

Nous écrivions l'année passée « *La direction d'une association entraîne certaines obligations. Un engagement, même s'il est bénévole et amical, expose les dirigeants et les astreint à respecter les règles établies.* »

Aujourd'hui, même si certaines obligations rebutent les bénévoles, il ne peut y avoir de développement de club sans une expérience administrative et de gestion réfléchie.

L'État, la Région, le Département, les Mairies se « couvrent » de plus en plus quand il s'agit d'octroyer des subventions et réclament désormais de nombreux documents préparatoires puis justificatifs aux responsables des clubs.

La LRTT suit elle-même le mouvement. Depuis le transfert des compétences de l'ancien CNDS vers les Fédérations et donc les Ligues, les personnes en charge de l'étude des demandes de subvention, à un niveau local, sont bien obligées de contrôler au plus près les dossiers.

Nous avons eu la surprise de constater que deux clubs n'avaient pas respecté les attendus, malgré plusieurs relances. La FFTT a donc rejeté la demande pour l'un et réclamé un remboursement pour l'autre.

Une gestion réglementaire et saine permet à l'association de disposer de toute sa légitimité auprès de ses partenaires et aussi de ses adhérents.

II.6.3.4 – Les clubs labellisés

Les labels ont pour objectif de valoriser les actions, de promouvoir les activités que les clubs mènent auprès de leurs licenciés, adhérents mais également de tous leurs partenaires.

Après de nombreux échanges, la FFTT nous a informé que malgré leur effort, elle n'a pas pu régler tous les problèmes existants sur la plateforme des Labels suite au passage à SPID Version 2, et quelques demandes sont restées en suspens dont celles des clubs de la Réunion. Elle regrette ce dysfonctionnement. Cette plateforme est désormais inopérante et les labels dans la version 2023 sont arrivés à leur terme en fin d'année.

En parallèle, La FFTT dans le cadre de sa « commission labels » a travaillé toute l'année 2023 sur une mise à jour des labels FFTT, afin de les rendre plus lisibles et plus en phase avec le projet fédéral actuel, et une toute nouvelle plateforme devrait être opérationnelle au printemps 2024.

L'ambition de la FFTT est de pouvoir mener une campagne de labellisation en fin de saison, afin de commencer l'olympiade avec ces nouveaux labels.

4 labels avec 3 niveaux chacun seront mises en place :

- Label Club Avenir
- Label Club Responsable
- Label Club Citoyen
- Label Club Performance

A ce jour, trois clubs, CRESSONNIERE, LA MONTAGNE et LE TAMPON sont en attente de l'obtention de certains labels.

II.6.4 – Handisport, Handiping

Nous avons cru pouvoir organiser une formation Ping Alzheimer, Ping Parkinson ou encore Ping Santé avec des intervenants venant de métropole en milieu d'année civile mais cette action s'est avérée plus difficile à mettre en place qu'annoncée initialement. Nous n'avons certainement pas eu affaire aux bons interlocuteurs.

Il n'y a pas la synergie nécessaire entre notre Ligue et le Handisport. Rien n'évolue de manière significative du côté du Handiping. Les initiatives et actions constatées dans ce domaine ne relèvent que du bon vouloir de très rares clubs.

La Cressonnière, St Paul, Le Tampon accueillent des personnes porteuses de handicap, les intègrent dans leurs séances d'entraînement. Ces clubs organisent aussi des actions de promotion et des compétitions.

II.6.5 – Tennis de table chez les féminines

Les saisons passent et se ressemblent. Nous n'arrivons pas à faire évoluer le pourcentage de pratiquantes dans le tennis de table. Ce constat est exactement le même au niveau fédéral. Moins d'une licence sur 5 est attribuée à une féminine. C'est trop peu et surtout assez inexplicable.

Notre proposition antérieure (diminution des tarifs des licences pour les féminines) a même été remise en question lors de la préparation de la saison sportive en cours, mais finalement conservée.

Contrairement à la saison 2021/2022, nous avons toutefois pu organiser en 2023 une journée de championnat par équipes, uniquement pour les Dames.

Cependant, dès que nous programmons des manifestations spécifiques, le succès est au rendez-vous, comme nous allons le découvrir ci-dessous.

II.6.6 – Sport Santé, Ping au Féminin

Nous réservons maintenant traditionnellement le mois de décembre pour une action d'envergure auprès des féminines de notre île. Il s'agit de Ping au Féminin, alliée à un volet Sport Santé Bien-être.

Le 17 décembre, la journée Ping au Féminin s'est déclinée sur deux sites en même temps : St Pierre (Bois d'Olive) et St Denis (Ste Clotilde). Le succès va crescendo puisque nous avons constaté une forte augmentation des participations de dames totalement extérieures à notre Ligue et qui se sont inscrites à ces journées (plus de 110 sur les deux sites). On rappelle que des licences Évènementielles ont d'ailleurs été créées pour certaines participantes, à cette occasion.

La formule, éprouvée et plaisante, a été reconduite avec un atelier supplémentaire proposé sur les deux sites : le ping virtuel ; ce qui est tout à fait d'actualité avec la volonté de la LRTT de diversifier ses offres de pratique.

L'ambiance est toujours très familiale et « bon enfant » et Les participantes ont encore exprimé toute leur satisfaction à participer à ces journées. Nous avons constaté que de nombreuses personnes se renseignaient sur l'activité et les lieux de pratique. Il nous est difficile de mesurer précisément l'impact de ces journées sur des adhésions ultérieures mais on peut en tout cas affirmer que la renommée de ces actions est excellente auprès des Dames présentes et qu'elles nous font une très belle publicité.

Nous voyons bien le potentiel féminin pour ces journées alliant découverte de l'activité tennis de table et pratique d'activités douces, et plus ou moins physiques, directement centrées sur la santé et le bien-être.

Là se trouve peut-être la solution, au moins pour les clubs, pour attirer le public féminin.

Au niveau de la Ligue, c'est plus difficile car l'ensemble de nos actions sportives ne nous laissent que très peu de « fenêtres » pour des organisations multipliées de ce genre.

II.6.7 – Fête du Ping 4/7 ans

Certains clubs de Ligue participent activement au développement du tennis de table, notamment pour les plus jeunes. Le CPP (Club Pongiste de La Possession) a été un des trois lauréats distingués par la Fédération (sur les 77 en course) au niveau national. Seule la Ligue de La Réunion, pour les Outremer, était représentée parmi toutes les autres ligues métropolitaines.

II.6.8 – Une instance qui distingue les serveurs du ping

La commission du Mérite Régional, présidée par Manandraibé RASANDISONA, propose chaque année maintenant de distinguer anciens et nouveaux serveurs fidèles et efficaces de notre discipline.

Mérite Régional de Bronze : Alain ALEXANDRINO, Kim METE

Mérite Régional d'Argent : Julien GAUDET

II.7 _ La communication de Ligue

Nous rappelons qu'au mois de septembre 2023, la présidente de la commission de communication Mme Jessie VERBAR, démissionne de son poste à la ligue. Au conseil de ligue du samedi 14 octobre 2023, Muriel FONTAINE se propose comme membre de la commission communication et candidate pour être la nouvelle présidente. Sa candidature a été acceptée.

De plus pour rappel, il a été décidé lors du dernier conseil de ligue du samedi 14 octobre :

« 6. Les rôles sur la page Facebook de Ligue, droits en écriture (VOTE)

Il est rappelé qu'une page d'un réseau social, qu'un blogue, qu'un site web, ..., sont administrés par une personne qui en a tous les droits de gestion. Dans notre cas, c'est notre présidente de Ligue qui exerce ce droit sur la page Facebook et sur le site Web de la Ligue. Elle en est de fait la modératrice. Il est de son devoir de veiller aux règles minimales de bienséance que doivent respecter les écrits qui y sont déposés. Elle est tout à fait en droit de supprimer des post et commentaires qu'elle jugerait contraires à l'intérêt de la LRTT. De même, elle peut, pour les mêmes motifs, supprimer l'accès de ces médias à n'importe quelle personne (qu'elle soit licenciée ou non). »

La communication est toujours un point très important mais aussi très délicat à mener correctement. Trop d'information, pas assez, à quelle « profondeur » de réflexion ... il est difficile d'avoir un consensus sur le sujet.

De nombreux reproches sont faits et nous acceptons toujours la critique constructive. La LRTT est communicante et ne biaise jamais le débat. Nous avons toutefois été confrontés à de nombreux commentaires désobligeants visant joueurs ou personnes. De même certaines personnes, rares heureusement, ont cru détenir entre leurs mains un outil vecteur d'une propagande très injuste et surtout totalement déplacée. Il est utile de rappeler que les informations qui sont diffusées par les moyens de communication de Ligue sont les plus factuelles possible.

Aussi, une mise au point très sérieuse a-t-elle été menée avec l'aide puis le vote du Conseil de Ligue. La Présidente de la Ligue est en effet garante, en premier lieu, des publications Facebook mais aussi

des commentaires qui pourraient s'y rapporter. Elle a le rôle d'Administratrice avec tous les « contrôles » qu'elle peut exercer (modération par exemple). D'autres personnes, les Éditeurs, ont des prérogatives et responsabilités importantes.

II.7.1 – De la Ligue vers les licenciés

Nous distinguons deux grands types de publics qui recherchent des informations très différentes. En premier lieu, le licencié compétiteur (et éventuellement les amis et la famille), pour qui le fait sportif a toute son importance, et d'autre part le dirigeant qui s'intéressera, aussi ou avant tout, à l'information administrative utile.

Les supports utilisés par la Ligue sont donc adaptés à ces schémas : une page Facebook et un accès aux applications fédérales (SPID notamment) pour accéder aux résultats sportifs individuels, par équipes et aux classements fédéraux. Il y a sur la page Facebook de Ligue, le compte-rendu de nombreuses autres actions de Ligue ou de clubs.

L'information administrative est véhiculée très régulièrement et principalement par la messagerie électronique. Elle est aussi reprise par le site web de Ligue dont nous allons parler ci-dessous.

II.7.2 – Le site Web : lrtt.re

Le site Web de ligue (lrtt.re) est intéressant dans l'ensemble car il permet d'obtenir diverses informations, mais il n'est pas à jour (on y trouve des informations et des comptes rendus datant de 5 ans). Il y a des informations redondantes.

L'outil se doit de compiler les documents qui seront pérennes sur une année sportive : le calendrier, la circulaire administrative de rentrée, les statuts de la Ligue, les règlements sportifs etc.

De nombreuses parties restent à améliorer. Nous sommes souvent en attente des informations des clubs affiliés...

Pour les documents sportifs, ils sont accessibles sur d'autres plateformes en ligne (autres Ligues, FFTT, sites spécialisés) ou même sur les espaces dédiés de SPID.

II.7.3 – Communication sur les réseaux sociaux

L'année 2023 a été riche dans le monde du ping à la Réunion. Les réseaux sociaux ont joué un rôle important en offrant des avantages en termes de visibilité, d'engagement communautaire et de communication. La LRTT est présente sur les réseaux sociaux au travers de Facebook et d'Instagram.

La page Instagram est moins active mais il y a eu tout de même quelques publications cette année. Actuellement, elle compte 71 followers. Généralement, les Followers d'Instagram sont plus jeunes que ceux de Facebook.

Le réseau Facebook offre un moyen efficace en facilitant les interactions avec les licenciés et le public réunionnais (parents, familles, amis ...). Cet outil permet à la LRTT de partager des informations telles que les résultats des matchs, des mises à jour essentielles, mais aussi

de faire la promotion des événements comme les tours des Critériums, les Opens Jeunes, le Championnat de La Réunion, les Jeux des Îles, ou encore tout récemment l'évènement Ping au Féminin. Les publications ont pour but d'attirer un maximum de participants, licenciés et spectateurs.

Les licenciés ont la possibilité d'utiliser Messenger pour avoir des informations directement.

42/
66

FACEBOOK



INSTAGRAM



Voici l'analyse des données du réseau Facebook pour l'année 2023.

Les followers de la page LRTT

Lieu	Villes	Pays	Lieu	Villes	Pays
	Réunion, Réunion			364	La Réunion
Antananarivo, Madagascar		41	France		240
Saint-Pierre, La Réunion		31	Madagascar		42
Paris		12	Île Maurice		42
Port-Louis, Maurice		11	Algérie		7
Saint-Leu, La Réunion		8	Canada		4
Toulouse		8	Royaume-Uni		4
Nice		6	Inde		3
La Saline, Réunion		5	Mayotte		2
Marseille		5	États-Unis		2

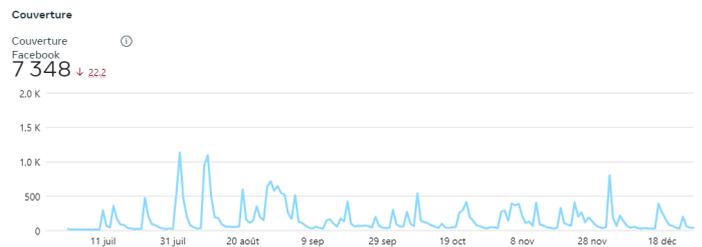
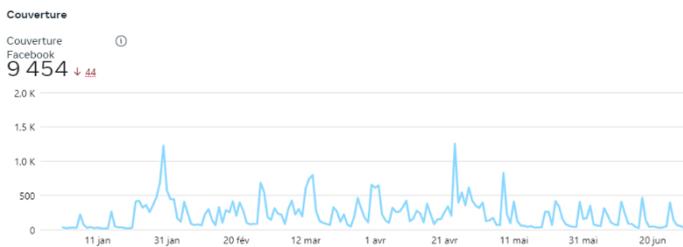
La majorité des personnes qui suivent notre page se trouve à la Réunion, suivies de la France métropolitaine, enfin à Madagascar et à l'île Maurice.

La couverture Facebook

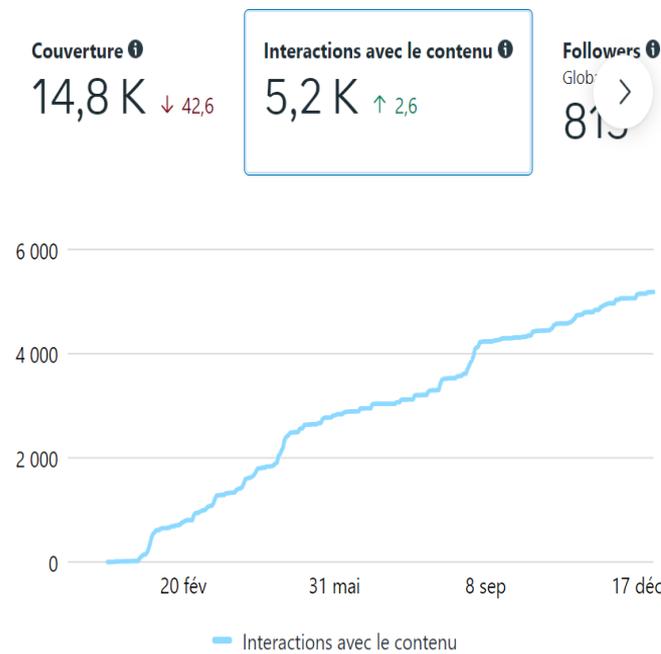
43/
66



L'indicateur de couverture sur Facebook nous donne une idée de l'estimation du nombre total de personnes touchées par notre contenu comme les publications, stories, réels, publicités. Il prend en considération à la fois les interactions gratuites et payantes, ainsi que d'autres sources d'engagement comme les identifications de la LRTT dans un post, les visites et les consultations de la page.



Nombre d'interactions avec le contenu



Le nombre de j'aime ou de réactions, enregistrements, commentaires, partages et réponses obtenues par votre contenu : les publications, les stories, les réels, les vidéos... Cet indicateur comptabilise toutes les interactions, y compris celles qui ont été supprimées.

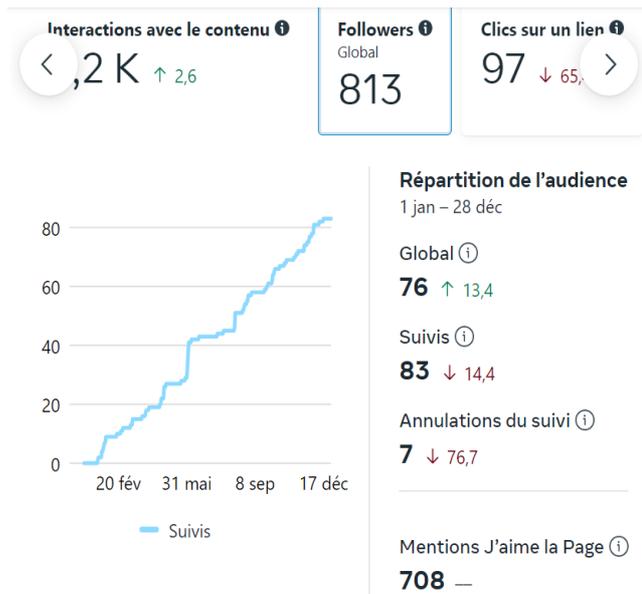
Nous observons une progression des interactions avec notre page cette année, marquée par deux pics en avril fin de la saison 2022-2023 et à la fin d'août, correspondant à la période des Jeux des Îles et début de la saison 2023-2024.

Followers Facebook

Sur l'année 2023 :

- 83 nouvelles personnes qui ont commencé à nous suivre,
- 7 personnes ont arrêté de nous suivre
- Nous avons cumulé un total de 708 j'aime sur l'ensemble de nos publications.

44/
66

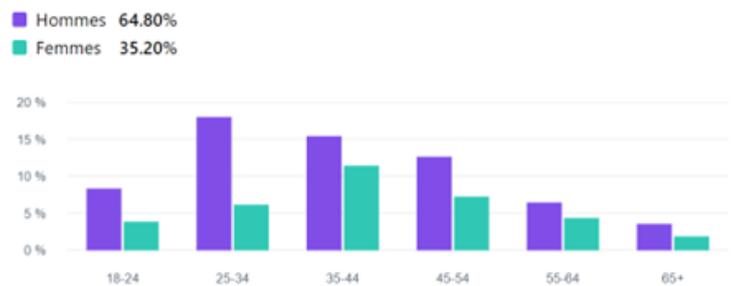


Cet indicateur est calculé en prenant le nombre de personnes ayant commencé à nous suivre, et en lui soustrayant le nombre de personnes ayant cessé de nous suivre, pendant la durée d'existence entière de notre profil Facebook.

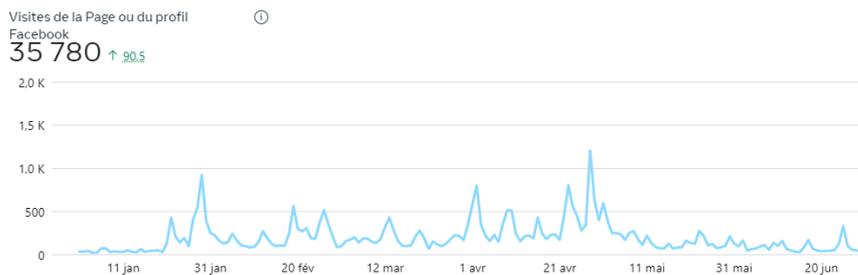
Actuellement, nous comptons 813 abonnés, soit une augmentation par rapport à la même période de l'année dernière où nous avons 730 abonnés. On observe une augmentation au mois de mai et au mois d'août.

Nous constatons que la majorité de nos abonnés, soit 64,80%, sont des hommes, tandis que plus d'un tiers, soit 35,20%, sont des femmes. Cette répartition n'a pas évolué par rapport à l'année dernière.

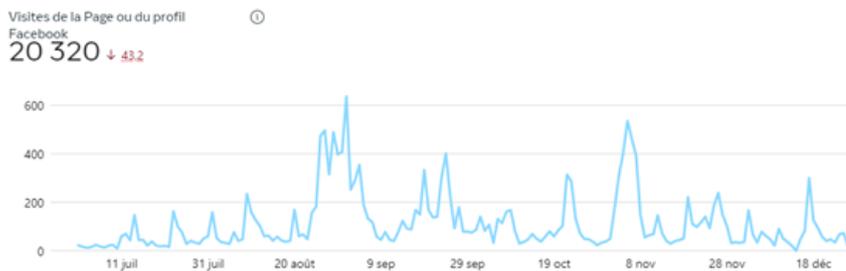
Âge et genre



Visites



Visites



Nous avons la possibilité de suivre le nombre de visites sur notre page Facebook, segmenté par semestre. Nous avons constaté une fréquentation plus élevée au cours du premier semestre. Cependant, après la période des Jeux des Îles au mois d'août, nous avons observé des pics d'activité et une mobilisation plus forte.

II.7.4 – La presse écrite, les médias télévision et radio

La presse écrite locale est particulièrement avare en diffusion d'évènements de Ligue. En fonction des compétitions qui se sont déroulées au cours de l'année, le tennis de table réunionnais a pu faire l'objet de quelques articles dans la presse notamment pour les championnats de la Réunion, les Critériums ou encore pour les Jeux des Îles, mettant en avant certains joueurs.

Lors de ces interviews, les interlocuteurs ont été Mme ALLIOT-MICHOUX, la Présidente de la LRTT, Mr MYKOLOW l'entraîneur et conseiller de la LRTT, ainsi que des joueurs de la LRTT.

Un seul journal quotidien sort, de temps en temps, un article sur le tennis de table ou plutôt sur son mode de fonctionnement et sa gestion sportive. Quelques éléments qui peuvent sembler un tant soit peu « croustillants » ou polémiques retiennent alors l'attention de cette publication. Hélas, le suivi des débats n'est malheureusement pas assuré, faisant ainsi retomber le « soufflé ».

Nous reconnaissons que la Ligue n'apporte pas toute l'énergie nécessaire à sa valorisation médiatique. D'autres personnes extérieures au groupe de dirigeants ont investi ce milieu, et continuent à vouloir le piloter, mais visiblement sans réelle concertation avec la LRTT !

Une des principales radios nous ignore totalement en dehors des communications autour des JIOI. Quant à la télévision (Top Sport d'Yves Morel), les passages y sont fort rares (trois cette année) et, ici encore, la recherche de l'info un peu extraordinaire, prévaut toujours.

II.8 _ L'action judiciaire conjointe FFTT/LRTT

Cet épisode judiciaire est en voie de règlement. Les condamnations très lourdes auxquelles ont été soumis l'ex président et l'ex vice-président de Ligue (période 2016/2018) ont débouché sur un règlement financier assez conséquent au profit de la Ligue, mais aussi sur certaines mesures de rétorsions administrative et sportive (suspension de licence par exemple, interdiction d'exercer la fonction de dirigeant).

Voici quand même 5 ans que la LRTT se bat pour rétablir quelque peu les divers préjudices qu'elle a subis, et, à travers elle, l'ensemble de ses licenciés.

Suite à cette « victoire », nous espérons désormais que notre Ligue évitera les agissements condamnables de quelques individus en recherche d'avantages bien modestes, au regard des conséquences qu'ont eues les procédures engagées.

Cet épisode vient, espérons, clore un chapitre peu glorieux de notre histoire pongiste, dont tous les acteurs régionaux se seraient bien passés.



Cette deuxième partie de compte-rendu ne prendra en compte que les deux tiers de l'année 2024.

En dehors de toute compétition d'envergure, la gestion sportive au sens large sera très classique et ne devrait pas apporter de gros bouleversements. Nous continuerons à proposer des actions déclinables pour l'ensemble des pratiquants.

Nous allons aussi reconduire les actions promotionnelles de l'association et les journées particulières à thème (Handi, Féminines, Sport Santé Bien-être, Stade vers l'Emploi, Téléthon, Open Jeunes, ...).

Trois opérations totalement nouvelles verront le jour : la mise en place du ping virtuel, le lancement d'un championnat corporatif, l'organisation de formations diplômantes (Ping Alzheimer, Ping Santé, Ping Parkinson).

Charge à l'équipe qui sera élue en septembre 2024 d'ambitionner peut-être une autre politique générale,

Nous suivons l'évolution du développement de notre Ligue et compilons les indicateurs en nous appuyant sur un tableau de bord assez complet. L'évaluation se fait à chaque fin d'année civile. Ces indicateurs chiffrés (en nombre, en pourcentage) sont ventilés selon nos pôles et ne manquent pas de mentionner les institutions et partenaires impliqués (État, Région, Département, Communes, autres associations, clubs affiliés).

III.1 _ La gestion sportive

Toutes les mesures prises depuis 2019 envers la progression des jeunes sont intéressantes. Nous rappelons notre problème qui est de faire performer très vite des jeunes qui ont un niveau très éloigné de l'élite locale et a fortiori, des meilleurs compétiteurs de l'Océan Indien.

Sans avoir réussi à remettre en question la suprématie de l'île des Maldives aux derniers Jeux des Iles, nos jeunes filles ont réussi à passer un pallier très important. Le constat est un peu plus sévère chez les jeunes garçons, bien que l'un d'entre eux, Gabriel PAYET, ait réussi un exploit majuscule en devenant champion des France des Finales par Classements.

L'implication conjointe de notre conseiller-entraîneur et de plusieurs entraîneurs de club hautement diplômés permet, au travers de la mission Haut Niveau Régional (HNR), de dégager des axes de travail qui doivent encore améliorer la qualité et la rapidité de la formation chez les plus jeunes. Un jeune pongiste a besoin de plus d'une dizaine d'années pour atteindre actuellement un niveau régional correct.

III.1.1 – La formation sportive

III.1.1.1 – Pour les jeunes

L'action se situe désormais à deux niveaux : intensifier la formation des jeunes minimes et cadets de notre groupe le plus avancé, détecter et orienter tout de suite les plus jeunes pratiquants (Benjamins en priorité).

Nous prévoyons :

- De réunir le groupe d'initiés sur 4 journées, le dimanche, sur des créneaux compris entre 9 h et 16 h 30,
- De rassembler le groupe de détection sur 2 journées, également le dimanche, sur des plages horaires plus courtes. Les journées pourront être couplées,
- D'organiser deux stages en internat de 5 jours en mars et octobre. Certains jeunes du groupe « détection » seront intégrés avec leurs aînés.
- De faire sortir une sélection des tout meilleurs pour les envoyer en métropole au mois de mai 2024, afin qu'ils y suivent un stage couplé avec des compétitions et au moins un tournoi, au cas où la sortie des Jeux des Iles des régions ultramarines étaient annulés.

D'une manière générale, la LRTT doit s'intéresser aux joueurs de 7 à 11 ans, même si le travail initial a principalement lieu en club. Nous estimons à trois le nombre séances hebdomadaires pour les 7/11 ans et à 4, voire 5 pour les meilleurs.

La Ligue facilite l'accès à la pré compétition en mettant en avant les « Open Jeunes », des journées servant avant tout à la détection et ouvertes aux jeunes qui auraient toujours une licence Loisir.

Pour des compétiteurs particulièrement motivés, et de niveau déjà très avancé, le départ vers l'hexagone semble être une solution.

Nous avons dans nos rangs une jeune fille qui répondrait aux critères d'excellence voulus mais aussi aux attentes et contraintes qui ne manqueront pas.

La démarche est avant tout individuelle et appartient au cercle familial. Des pourparlers sont en cours entre un grand club formateur et notre joueuse. La Ligue ne s'impliquera (à voir sous quelle forme) que si elle a le sentiment que les conditions nécessaires à la réussite de la joueuse seront réunies. Inutile en effet d'espérer quoi que ce soit avec des départs mal préparés (les responsables du CREPS de LA REUNION attirent l'attention des ligues sur les difficultés que rencontrent nos jeunes qui s'éloignent de leur île).

III.1.1.2 – Pour les adultes

Nous ne reviendrons pas sur le bilan des JIOI mais nous pensons que l'année 2024 représentera une pause pour nos meilleurs adultes.

Leur âge, leur situation familiale et/ou professionnelle, ne les incitent pas à s'investir pleinement dans une pratique qui deviendrait contraignante.

Nous allons évaluer les arrivées de joueurs de l'hexagone qui pourraient présenter un profil intéressant, mais nous estimons que la formation des plus jeunes sur le plan local est bien plus enrichissante.

III.1.2 – La formation d'encadrants et de formateurs

Nous sommes à présent en capacité de programmer des formations d'entraîneurs de premier niveau (IC, AF) sans l'aide fédérale. Maxime MYKOLOW a obtenu la qualification nécessaire en 2022.

2024 servira pour évaluer et valider sur le terrain les personnes ayant obtenu la partie théorique des diplômes de 2022.

Ces diplômes ne seront validés définitivement qu'après l'évaluation d'un module d'encadrement de 6 heures supplémentaires.

Liste des récipiendaires :

	Nom	Prénom	Club	N° licence	Diplôme
1	MAILLOT	Sébastien	AOR	9725022	IC + AF
2	DAVID	Gérard	LMTT	9D2969	IC + AF
3	ALMERY	Solène	CPP	9D2332	IC + AF
4	COLLAS	Estelle	A2P	9D3409	IC + AF
5	DAMOUR	Laurent	SPORTT	9725322	IC + AF
6	FONTAINE	Muriel	SPORTT	9D3561	IC + AF
7	ARLANDA	Jean Paul	CPP	9D1236	IC
8	CHEN	Frédéric	SMTT	9D3182	IC + AF

Cette année est aussi réservée pour une action dans l'arbitrage et le juge-arbitrage avec déplacement de notre cadre en métropole, à Bourges, au mois de février. Il devrait obtenir le titre de formateur d'arbitres et juges de premier niveau.

Nous bouclerons ainsi un de nos objectifs principaux de la mandature, à savoir être capable de se détacher de l'aide fédérale au niveau des entraîneurs, juges et arbitres.

Selon le succès de ces opérations, nous envisageons par la suite des formations encore plus diplômantes. Des arbitres nationaux nous seraient par exemple bien utiles.

III.1.4 – La compétition

Nous classons ce point en trois parties :

III.1.4.1 – La compétition locale, le calendrier traditionnel

Une de nos priorités est de proposer un ensemble important de compétitions individuelles et par équipes, adaptées à différents publics.

Elles touchent un maximum de licenciés qui peuvent ainsi pratiquer selon leur niveau et/ou leurs préférences.

Le calendrier général établi pour une saison multiplie les week-ends de rencontres.

- **Championnat par équipes Mixte** : 6 divisions régionales de R Elite à R5 de 6 équipes chacune, 5 journées x 2 (Phases 1 et 2), 1 division pour équipes féminines sur 1 journée, ceci pour la phase 2 du championnat 2023/2024.
- **Critériums Toutes séries** : 4 divisions mixtes de Benjamins à Vétérans, sur 4 journées (selon l'organisation retenue, 2 en phase 2 saison actuelle, 2 sur saison à venir), qualificatifs à la compétition TOP déterminant les participants pouvant prétendre aux championnats de France Toutes Séries. Chaque Critérium se déroule sur 2 jours.
- **TOP QCF** : compétition réservée aux 10 premières Dames et 10 premiers Hommes des Critériums. Cette compétition permet de se qualifier aux « France ».
- **Challenge Jeunes** par équipes de La Réunion : équipes de 4 joueurs mixte (poussins/benjamins, minimes/cadets), 2 compétitions.
- **Finales par Classements** : 8 niveaux (4 chez les Dames, 4 chez les Hommes), une journée, qualificative aux Championnats de France par Classements. Les Finales par Classement se déroulent sur 2 jours.
- **Championnats de la Réunion Vétérans** : 10 niveaux (5 chez les Dames, 5 chez les Hommes), deux tableaux de doubles, sur une journée, qualificative aux Championnats de France Vétérans.
- **Coupe régionale des Vétérans** : deux catégories par équipes de deux joueurs. Une journée, qualificative à la Coupe Nationale des Vétérans.
- **Championnats de la Réunion Toutes Séries** : 5 tableaux (TS Dames, TS Hommes, TS Double Dames, TS Double Hommes, TS Double Mixte).
- **Championnats de la Réunion Jeunes** : 10 catégories (Poussin, Benjamin, Minime, Cadet, Junior, chez les Filles et les Garçons), deux journées, qualificatives aux Championnats de France Jeunes. Les Championnats de La Réunion Jeunes se déroulent sur deux jours.
- **Compétition Dames** : une journée qualificative aux Championnats de France pour les Féminines.
- **Championnat par équipes Dames** : une journée de compétition rassemblant les meilleures équipes de l'île.
- **OPEN Jeunes** : deux journées réservées aux jeunes débutants.

Soit 31 journées de compétition sur une année civile comprenant deux demies-saisons sportives.).

III.1.4.2 – La compétition nationale, participation aux championnats de « France »

C'est devenu une bonne habitude : l'aide financière apportée aux joueurs qui disputent les championnats de France, en particulier :

- Les championnats Individuels Toutes Séries Jeunes,
- Les championnats Individuels Toutes Séries Adultes,
- Les championnats Vétérans,
- Les Finales par Classements.
- De même, nous soutenons les clubs champions qui s'engageraient sur les championnats nationaux N3, Dames et/ou Hommes.

L'année passée, notre conseiller de Ligue a accompagné certains joueurs lors des Championnats de France. Notre habitude était de confier nos joueurs à des cadres

hexagonaux qui les prenaient en charge. Si la formule était financièrement intéressante, le bilan sportif était plus mitigé puisque les « couples » entraîneur/joueur ne se connaissaient pas. Il était donc difficile pour le cadre de métropole de jauger les capacités du joueur qui lui était trop brièvement confié.

La présence de notre conseiller-entraîneur était donc sportivement légitime et a représenté une sécurité supplémentaire pour les jeunes compétiteurs et leurs parents

Nous faisons l'impasse, une année de plus, sur le championnat de France des Régions qui ne nous convient pas en raison de ses dates de programmation et qui n'est pas encore abordable pour nos jeunes joueurs (problème de niveau).

III.1.4.3 – La compétition internationale

Nous allons peut-être nous rapprocher de notre voisin mauricien pour des rencontres communes mais sans que l'on puisse évoquer la mise en place d'une compétition vraiment officielle. Le mois d'octobre 2024 sera réservé à cette occasion.

Nous avons été contactés voici plusieurs mois pour un Jeu des Iles des Régions périphériques européennes, prévu aux Açores au mois de mai 2024. Après plusieurs semaines d'attente, l'organisation de cette compétition semble se confirmer, en Corse. Les autres délégations engagées sont nombreuses et ce déplacement sera très certainement intéressant.

III.1.5 – L'équipement de Ligue

Nous pouvons à présent stocker un certain nombre de tables dans un local que nous louons sur St Denis. Cependant, nous avons aussi à gérer une sono, du petit matériel sportif, des séparations, des balles, du matériel de promotion etc. Un club support nous aide pour garder une partie du matériel, mais le plus souvent ce sont quelques bénévoles qui l'entreposent chez eux. La solution n'est pas très satisfaisante.

De même, le transport depuis le domicile d'un licencié ou depuis une association vers un autre point du territoire est malaisé. L'idéal est donc de compléter les fournitures nécessaires dans différents clubs de l'île afin d'éviter ces manipulations.

La LRTT indemnise les associations supports qui permettent la continuité de l'activité.

III.2 _ Le développement

Nous pouvons considérer la vie de notre Ligue sous deux angles qui coexistent et qui sont interdépendants : la gestion au quotidien (sportive, financière et administrative) qui s'appuie sur notre expérience et notre savoir-faire, la recherche d'un développement ambitieux afin de progresser dans de multiples domaines.

Nous rencontrons encore quelques difficultés pour gérer de manière fluide le travail quotidien de la Ligue. N'oublions pas que les attendus, obligations, responsabilités auprès de nos adhérents, nos clubs et les instances qui nous dirigent ou nous financent, sont importants.

Bien que l'embauche d'un conseiller-entraîneur ait été un véritable ballon d'oxygène au vu des objectifs fixés, nous sommes encore en déficit de bonnes volontés ou plutôt de volontés suffisamment disponibles pour appréhender les nombreux axes de travail qui nous sont proposés ou qui se développent.

**51/
66**

Nous avons vu la belle plus-value accordée aux associations qui détiennent un label. Des associations, autres que les trois précédemment citées, sont très certainement éligibles.

La Ligue doit pouvoir accompagner d'autres clubs avec l'aide de la commission de développement et en faire une publicité adaptée.

A ce titre, en janvier 2023, une information sur les labels et leurs modalités d'obtention a été envoyée par la Ligue à tous les clubs afin de promouvoir les labels et accompagner les clubs dans leur demande. Par ailleurs, la FFTT a également communiqué sur ce sujet au mois de mai en direction de tous les clubs.

En terme d'action de développement de la pratique du tennis de table, de nombreuses initiatives sont mises en place par les clubs et que la Ligue essaie d'accompagner au mieux.

III.2.1 – Le nombre de licenciés

On a vu que le nombre de licenciés était considéré comme l'objectif numéro un par la Fédération. Elle incite tous les territoires de l'hexagone et ultramarins à la suivre dans cette démarche.

Devant les très bons chiffres enregistrés la saison passée, notre nouveau contrat Fédération/Ligue nous a fixé des objectifs encore plus ambitieux. C'est un véritable défi qui nous attend.

Nous devons dépasser 640 licences Compétition et Loisir, ainsi que 50 licences Évènementielles.

III.2.1.1 – Des licences incitatives

La FFTT recherche de nouvelles formules pour faire progresser le nombre de licences, autres que celles considérées comme « classiques » (Compétition et Loisir). Voici les propositions actuelles :

- La licence Découverte (valable 1 mois gratuitement) qui permet de découvrir la pratique du Tennis de Table dans le cadre d'un club. A l'issue d'un mois, le pratiquant peut transformer cette licence Découverte licence Loisir ou en licence Compétition.

- La licence Liberté, délivrée via le site FFTT, permet d'accéder à des services spécifiques. Proposée sur des durées variables, été, semestre et année, elle peut à tout moment être transformée en licence Loisir ou Compétition, si le joueur rejoint un club.

- La licence Événementielle (attachée à un comité départemental) est attribuée par la Fédération, la ligue ou le comité départemental aux participants à une manifestation ponctuelle promotionnelle agréée par la Fédération, la ligue ou le comité départemental ; sa durée de validité est limitée à la participation à quatre manifestations maximums pendant la saison. La licence événementielle n'autorise pas la pratique du tennis de table en dehors des manifestations liées à sa délivrance.

La LRTT va utiliser principalement la formule de la Licence Événementielle qui correspond parfaitement à des actions entreprises sur le terrain.

Une licence « Dirigeant » devrait voir le jour.

III.2.1.2 – Lancement d'un championnat corporatif

Nous écrivions l'année passée, à propos du championnat Corpo et de sa mise en place, que « *Nous misons beaucoup plus sur la dernière année de la mandature avec un retard de deux ans dans nos prévisions.* »

Le projet est à présent sur les rails, il doit se dérouler dans le chef-lieu et n'impliquer qu'un nombre limité d'entreprises dans un premier temps. Il est prévu de réunir les différentes équipes une fois par mois afin qu'elles se rencontrent dans un petit championnat attractif.

III.2.2 – Le nombre de clubs

III.2.2.1 – Un déséquilibre sur le territoire

Voici des années que ce constat est posé. Certaines régions de l'île (Nord, Ouest) semblent attirer plus spécifiquement les nouvelles créations d'associations. On parle par exemple de l'ouverture d'un nouveau club, une fois de plus, soit dans le chef-lieu, soit dans l'Ouest.

Le bassin de population y est très important. On peut toutefois facilement avancer que la région Est, autour de St Benoit, compte de nombreux habitants. Par le passé, plusieurs clubs étaient présents sur cette façade du département.

On souligne la complexité de la création d'une association et surtout la baisse des volontés et volontaires bénévoles. Sans quelques dirigeants, femmes et hommes orchestres au départ, il est difficile de faire vivre un club, au vu de toutes les contraintes qui s'y rattachent.

La LRTT est dimensionnée pour aider les initiatives émergentes (fourniture de matériel, administratif, ...), mais ne peut que s'appuyer sur des volontés déjà implantées sur le terrain.

III.2.2.2 – Les clubs Corpo

Si le projet Corpo se met en route en 2024, nous assisterons à des créations de sections et également à une arrivée de nouveaux licenciés. Inutile de souligner

tous les bénéfices que la LRTT pourrait tirer de cette situation. Sans oublier que des ouvertures vers les entreprises ne pourraient, à terme, que nous servir.

III.2.3 – Les formations pour les associations scolaires

Les premières formations se sont déroulées en cette année 2023. Notre conseiller-entraîneur a programmé plusieurs autres actions de ce type en 2024. Il est essentiel d'intéresser les professeurs à l'activité tennis de table afin qu'ils la programment durant les heures de sport, auprès de leurs élèves.

53/
66

Nous distinguons toutefois l'apprentissage « sportif » de l'activité auprès des élèves du collège, de l'apprentissage plutôt transversal rencontré dans les plus petites classes (habileté motrice, maîtrise d'un outil de type raquette, etc.).

III.2.4 – La professionnalisation de nos actions

III.2.4.1 – Vers une salle de Ligue

Nous savons que nous n'atteindrons pas ce grand objectif lors de notre mandature. Nous ne sommes pas non plus très optimistes pour la future mandature 2024/2028.

Le foncier est un véritable problème dans notre île et le tennis de table ne semble pas suffisamment attractif pour des municipalités ou des collectivités. Une chance serait peut-être de réunir dans un même espace un ensemble de sports de raquettes (badminton notamment).

III.2.4.2 – Un groupe de cadres/entraîneurs reconnus

Une des forces soulignées par le cadre fédéral en charge du développement des territoires, Mickaël MEVELLEC, est la présence de nombreux entraîneurs de clubs diplômés dans notre département.

On compte dans nos rangs 3 DEJEPS (Maxime MYKOLOW notre conseiller-entraîneur, Jean-Sébastien POTHIN, Quentin VEDAPODAGOM). Rémi DUPEUX, nouveau venu dans l'île est également DEJEPS. Julien GAUDET est BEJEPS alors que plusieurs autres licenciés détiennent un BEE1 ou un CQP.

Ces personnes sont largement sollicitées dans l'année pour encadrer les stages, les regroupements et les sorties. Nous continuerons de travailler avec elles ; charge à nous de les faire monter en compétences à moyen terme (capacité de formateur de formateurs).

Nous laissons ce groupe largement gérer la politique de formation sportive de nos jeunes. Nous remercions leurs clubs respectifs qui nous facilitent leur mise à disposition pour les actions de Ligue.

III.2.4.3 – Une gestion sportive plus numérique

Notre politique d'équipement des clubs a été pensée pour déboucher sur des habitudes concrètes d'utilisation, notamment dans la gestion des rencontres par équipes (application GIRPE).

La Régionale Elite semble se plier à cette obligation et nous souhaitons donc étendre cette mesure pour la Régionale 1 pour la saison 2023/2024, en admettant que la nouvelle équipe en place le juge nécessaire.

III.2.5 – L'aide matérielle aux associations

Il serait dommage d'abandonner les aides fournies aux clubs. Les achats se font principalement vers la fin de l'année civile, en fonction des subventions reçues pour ce domaine. Ici encore, l'équipe 2024/2028 jugera de l'utilité de ces dotations

Cependant, des retours de terrain nous demandent de continuer à nouveau sur les achats de tables et en particulier les tables Handi.

Après les tables d'arbitrage en 2023, pourquoi ne pas envisager la fabrication de séparations par des associations de réinsertion ?

Par ailleurs, nous envisageons toujours l'achat de raquettes et balles d'initiation en quantité.

Les clubs se doivent d'inciter la LRTT à les soutenir dans leurs dotations sportives.

III.2.6 – L'aide matérielle aux commissions et missions

Les demandes matérielles des commissions sont très frugales. Elles se résument en quelques achats de petit matériel de bureau et très rarement en fournitures numériques (ordinateur, imprimante, cartouche d'encre, ...).

La mission e-ping va réclamer quelques petits moyens (achat de licences d'application, équipement des salles en boîtiers de connexion, ...). Ils sont très raisonnables.

III.3 _ La gestion administrative et financière

La gestion de la Ligue a été l'une des pierres angulaires de l'action de la mandature 2020/2024. Nous avons rectifié un certain nombre de dérives, pour certaines délictuelles, et nous espérons que l'héritage qui sera laissé à partir de septembre 2024 inspirera nos successeurs.

Nous essaierons encore d'améliorer ce qui peut l'être.

III.3.1 – L'administratif

III.3.1.1 – Le Conseil de Ligue

Nous rappelons que de grands changements dans la gouvernance des ligues vont avoir lieu dès 2028, après ceux qui surviendront pour les fédérations en 2024. Nous pouvons et devons déjà anticiper sur l'égalité Dames/Hommes qui prévaudra en 2028 au sein du Conseil de Ligue (50 % de chaque sexe).

Nous respectons actuellement les obligations en termes de représentativité (25 % du sexe le moins représenté) mais nous souhaitons que, d'ici la fin de l'année 2024, suite à l'assemblée générale électorale, une plus grande part de Dames s'investisse dans la direction de la LRTT.

Le fonctionnement de notre Conseil de Ligue est à présent bien cadré : des réunions en présentiel pour des moments-clés de la saison sportive et administrative (Janvier, Avril, Juin, Octobre), des réunions en distanciel selon l'actualité et les impératifs du moment, des sollicitations ponctuelles sur des décisions qui méritent d'être collégiales (utilisation d'un outil numérique en ligne) et de multiples communications numériques, émanant du Bureau, sur la gestion au quotidien de l'institution.

Nous constatons tout l'intérêt que portent les conseillers à ces réunions ; leur fréquentation étant toujours très importante.

Nous espérons une participation à la définition des problématiques et débats encore plus importante de la part des conseillers de Ligue. De nombreuses compétences, encore sous exploitées au sein du Conseil de Ligue, mériteraient d'être mises en avant, avant tout par ceux qui les détiennent.

III.3.1.2 – Les commissions, les instances

L'amélioration entrevue l'année passée dans une gestion autonome des commissions et missions s'est bien renforcée en 2023.

Nous souhaitons aller encore plus loin en laissant plus de latitude aux commissions, missions et groupes qui pourraient gérer ponctuellement, ou non, certains dossiers.

Deux commissions doivent attirer toute notre attention de manière fonctionnelle sur le plan sportif (la CSR, la CRA). Deux autres commissions doivent à présent trouver un élan nouveau : la commission Développement (véritable socle de notre progression future dans un ensemble de domaines variés) et la commission Communication. Nous soulignons toujours l'importance d'une communication conséquente et maîtrisée. Nous devons apporter beaucoup plus d'attention à cet aspect de la gouvernance de la Ligue.

La commission Féminines mériterait aussi un accroissement réfléchi de ses tâches avec, pour finalité, une augmentation importante du pourcentage de Dames dans l'ensemble des licences enregistrées. Cette commission n'a plus de présidente depuis quelque temps et nous espérons que de nouvelles vocations verront jour en 2024.

De même, on ne peut à ce jour accepter la vacance totale de la commission Médicale. Les professionnels recherchés ne pratiquent sans doute pas notre sport. On sait en revanche que ces personnes sont toujours très sollicitées par leur environnement professionnel, ceci expliquant sans doute cela.

Nos deux instances principales existent toujours : Appel, Disciplinaire. Plusieurs adhérents les composent. Leur sollicitation est un indicateur précieux qui nous permet de mesurer les conflits et problèmes que nous pouvons rencontrer à l'année.

Il n'est pas de l'intérêt de la Ligue d'être soumise à ces demandes même si elles reflètent son fonctionnement avant tout démocratique. Un licencié, un club, est tout à fait dans son droit de s'interroger sur des décisions qu'il estimerait contraires à son intérêt car mal appréhendées ou jugées.

Une association en 2023 a voulu solliciter l'instance d'appel sur des sujets divers. Elle ne s'est pas saisie de la bonne instance et les dossiers ont été transférés au fédéral, avec des jugements toujours favorables à la LRTT.

L'instance disciplinaire n'a pas été réunie en 2023 et nous espérons poursuivre dans cette voie en 2024. Cependant, plusieurs points de tension lors de compétitions nous sont souvent rapportés et certains de leurs auteurs mériteraient assurément des rappels à l'ordre plus rigoureux. Nos compétiteurs ont toujours été raisonnables, notre sport n'engendrant pas de pression insoutenable pour ses pratiquants et nous devons ne pas nous éloigner de ces règles simples de bienséance.

Nous comptons toutefois sur la commission d'Arbitrage pour mettre un peu de rigueur dans les futures compétitions afin de ne pas tomber dans des excès qui pourraient s'avérer regrettables.

III.3.1.3 – Les missions

Deux missions sont actives à ce jour : HNR (Haut Niveau Régional) et E-Ping. Elles se sont déjà réunies et de nombreuses modifications ont été proposées (politique sportive des jeunes, règlements sportifs) pour le HNR. Le développement du ping virtuel est un champ d'action tout à fait nouveau pour l'autre.

Nous savons que le HNR travaille toujours en relation avec la Commission Sportive Régionale pour éventuellement faire adopter, en Conseil de Ligue, des textes nouveaux ou amendés. Le responsable de la mission aura la possibilité d'intégrer éventuellement de nouveaux entraîneurs diplômés dans le groupe.

La mission E-ping progresse très rapidement et sous la houlette de son responsable, Nicolas LATCHIMY, nous pensons atteindre les objectifs assignés à sa création : l'organisation d'un tournoi annuel en fin de saison sportive.

La LRTT donne les moyens nécessaires (achat de matériel, formation du responsable) à cette mission. Rappelons qu'elle fait partie des objectifs assignés par notre fédération dans le cadre des conventions FFTT/LRTT.

La mission à l'international tombe quelque peu dans l'oubli. Nous ne voyons pas d'avancée significative dans le domaine et nous pensons que nos rencontres avec le ping international seront encore très réduites en 2024.

III.3.1.4 – Les clubs

On le redit, une Ligue ne vit que par le dynamisme de ses clubs. Durant la mandature, nous avons vu certaines associations perdre de leur importance et d'autres véritablement exploser dans différents domaines (rayonnement dans la commune, sur le tennis de table réunionnais, nombre de licenciés, résultats sportifs, etc.).

Ces clubs qui émergent sont en général très bien gérés et peuvent s'appuyer sur plusieurs bonnes volontés bénévoles.

Si une association met principalement en avant le résultat sportif, elle doit toujours s'astreindre à des obligations légales, notamment lorsqu'elle est à la recherche de subventions.

La LRTT ne s'est jamais immiscée lors de cette mandature dans le fonctionnement des associations. On pense cependant à imposer un certain nombre de contraintes simples qui lui permettraient de savoir si, par exemple, les assemblées générales sont bien organisées chaque année ou encore s'il existe une comptabilité sérieuse. Parfois, la LRTT a du mal à identifier les coordonnées des responsables, les lieux de pratique (pour renseigner le public demandeur).

Il faudra profiter de cette année 2024 pour remettre sur la table ces mesures simples à instaurer.

Dans le cadre de son développement, il est toujours intéressant pour une Ligue de pouvoir être au fait de l'état d'une association (s'enquérir de l'évolution de l'association, ses succès, peut-être ses difficultés et les objectifs qu'elle se fixe).

Dans les points positifs, nous avons constaté que l'outil SPID est de plus en plus utilisé pour des demandes simples (attestations, entre autres) qui étaient habituellement envoyées au secrétariat de Ligue. Nous appelons les responsables à découvrir et s'appuyer largement sur l'outil fédéral. A terme, le passage sera obligé pour les adhérents qui, de leur compte, auront à s'inscrire dans les futures compétitions.

Nous ne faisons qu'anticiper une situation qui arrivera et la Ligue aidera toute association qui éprouvera le besoin de la consulter et/ou de prendre conseil auprès d'elle.

III.3.2 – L'aspect financier : nos objectifs

Ce chapitre sera plus particulièrement traité dans le compte-rendu financier.

Nous avons toujours un fonctionnement très rigoureux et raisonnable. Le travail pour obtenir des subventions est conséquent et nous en récoltons les fruits.

2023 a été une année assez exceptionnelle avec un budget en très forte hausse.

La campagne JIOI a engendré de nombreux achats (matériel) et actions (sortie en métropole, venue de relanceurs, ...). Nous avons cependant pu répondre à ces dépenses en nous appuyant sur de belles réserves mais aussi en enregistrant des entrées exceptionnelles et, pour certaines, assez inattendues. L'objectif de la LRTT n'étant pas de thésauriser, nous avons largement fait profiter de cette belle santé financière nos adhérents, nos commissions, les clubs, etc.

Attention toutefois pour 2024. La nouvelle mandature va devoir très sérieusement appliquer un plus grand contrôle dans ses différentes dépenses. L'aisance constatée en 2023 ne sera sans doute pas identique dans les années à venir.

Nous envisageons de changer de banque en 2024. Notre établissement actuel ne nous donne pas entière satisfaction et une banque, le Crédit Agricole, a su attirer notre attention en subventionnant très largement certains de nos projets.

III.4 _ La promotion de l'activité

Les disciplines sportives qui jouissent d'une grande reconnaissance par les médias et le grand public, en France, sont rares : le football, le tennis, le rugby cette année (avec la Coupe du Monde) et à un degré moindre le basket-ball, le handball (parce que la France a des résultats assez exceptionnels), et peut-être la Formule 1.

Les Jeux Olympiques mettent en avant certaines disciplines (l'athlétisme, la natation) sur une période assez brève, mais c'est bien tout.

Un sport a aussi besoin d'une locomotive capable d'attirer l'intérêt des médias. On l'a trouvée avec les deux frères LEBRUN, Félix surtout, et Alexis. Ces deux jeunes ont réussi des parcours assez incroyables en 2023 et début 2024, tant et si bien qu'une 6^{ème} place mondiale a été accrochée ! Parmi le gotha mondial, c'est plutôt extraordinaire (européen numéro 1 pour Félix).

Beaucoup d'espoirs sont placés en nos deux frères pour les JIOI 2024, sans oublier la jeune Prithika PAVADE (même si sa progression semble ralentie). De nombreux journaux, plusieurs chaînes de télévision s'intéressent beaucoup plus à notre sport.

Peut-être que les JO 2024 à Paris nous permettront de médiatiser un peu plus notre discipline.

Le tennis de table, grâce à certains articles à la frontière de l'information médicale, jouit également d'une très bonne réputation en tant que sport présentant un intérêt tout particulier pour les Seniors (mémoire, réflexe, reprise d'activité, ...).

Nous devons, à notre niveau, essayer de multiplier des expériences nombreuses et différentes. A chaque fois que nous aurons l'occasion d'investir un espace, de toucher une frange particulière de la population, nous ne pourrons que faire découvrir un peu plus l'activité.

III.4.1 – Les associations scolaires

Ce chapitre a déjà été développé dans le paragraphe sur la formation. Ce n'est que chez les jeunes, à l'école et au collège, que nous pourrons recruter de nombreux adhérents.

Un instant retardée, l'action de prêt de matériel, par rotations, auprès de différents établissements va être relancée ; nous avons les lieux, les secteurs à irriguer, les personnels

enseignants volontaires. C'est à présent juste une question de logistique à mettre en place ; notre conseiller-entraîneur de Ligue est en charge de ce dossier.

Nous espérons toujours recevoir des signaux positifs de l'UNSS. Nous sommes prêts à travailler avec cette entité mais encore faut-il qu'elle le veuille réellement ...

III.4.2 – La reconnaissance des acteurs du ping

La Ligue Réunionnaise de Tennis de Tables, les clubs, comptent en leur sein de nombreux bénévoles qui exercent leurs talents depuis de très nombreuses années. D'autres licenciés se découvrent des envies de rendre service ou tout simplement de faire avancer la cause de leur sport préféré au travers d'actions innovantes ou attendues.

Les dirigeants actuels de Ligue accordent une très grande attention et une profonde admiration pour ces personnes qui sacrifient tout ou partie de leurs loisirs et qui se mettent avant tout au service des autres, et bien des plus jeunes. C'est d'autant plus remarquable que la notion du bénévolat autour de l'engagement associatif s'étiole peu à peu dans la société qui nous entoure.

Nous nous devons de reconnaître le travail de ces personnes. Nous allons bien entendu continuer à sélectionner quelques récipiendaires qui rendent ou ont rendu des services au tennis de table.

Nous avons deux outils à notre disposition : le Mérite Régional et le Mérite Fédéral.

La deuxième distinction est évidemment beaucoup plus rare car elle répond à un certain nombre de critères fédéraux (notamment l'action continue dans le temps).

Si, depuis la période COVID, nous avons mis de côté l'investissement des parents auprès des clubs, nous pensons sérieusement à réactiver les dispositifs Top Parents en 2024. Nous allons demander aux clubs quels sont les parents qui apportent régulièrement leur aide à leurs clubs en participant notamment à l'organisation de manifestations, à la gestion de la structure, etc.

III.4.3 – Les clubs labellisés

Les labels clubs ne passionnent pas spécifiquement nos associations. C'est bien dommage car plusieurs d'entre elles sont en mesure d'obtenir ces fameux sésames qui peuvent apporter une réelle plus-value. Ils permettent d'informer les futurs adhérents que tel club est habilité à recevoir tel type de pratiquants ou à fournir des prestations répondant à ses attentes.

2024 doit servir de nouvel élan pour ces labels.

III.4.4 – La participation aux instances décisionnelles

La participation aux instances fédérales est une belle reconnaissance en soi, avec cependant de nombreux écueils (en particulier la distance) et aussi une position actuelle de notre fédération qui ne prend pas suffisamment en compte les particularités des ligues ultramarines.

Les élections de 2024 apporteront peut-être des réponses ou nous permettront d'envisager une gouvernance différente dans laquelle nous aurions toute notre place.

Attention, comme signalé précédemment, nous mesurons toute l'aide que nous apporte la Fédération dans plusieurs domaines et nous ne pouvons occulter les excellentes relations avec de nombreux cadres fédéraux.

L'autre entité dans laquelle la LRTT peut agir, c'est le CROS de La Réunion. Un de nos conseillers en fait partie, mais son action auprès de cette entité semble être limitée voire totalement anecdotique.

III.4.5 – Les actions valorisées et médiatisées

Nos nouveaux statuts précisent désormais que l'action d'une Ligue ne concerne pas uniquement le domaine sportif. De nouvelles opérations et types d'activités sont désormais valorisés par notre fédération et les collectivités partenaires.

C'est aussi le moyen de donner de la visibilité à notre discipline et donc d'attirer du public varié.

Nous programmons pour l'année 2024 une journée Sport Santé Bien-être Ping au Féminin conjointe sur deux sites (St Denis et St Pierre).

Le club phare de la préfecture devrait encore être support de la journée Téléthon du mois de décembre.

C'est le club du SPORTT de St Paul qui prendra en charge la très originale journée appelée « Stade vers l'Emploi ». La FFTT a désigné ce club pour 2024, ce qui représente un beau challenge.

Tout aussi important et intéressant, des formations organisées localement en lien avec la FFTT, ayant pour thème le Ping Santé, le Ping Alzheimer et le Ping Parkinson.

III.4.6 – La communication

Nous arrivons à peu près à informer le microcosme local du tennis de table mais nos annonces auprès du grand public (promotion, développement, résultats) sont plus que limitées.

Nous devons absolument remédier à ces manques. La presse papier, bien qu'en grand danger actuellement, a encore de nombreux lecteurs. Les deux quotidiens locaux sont plutôt inaccessibles car nous ne faisons pas les efforts nécessaires pour intéresser les journalistes sportifs. Nous pouvons très certainement transposer cette opération auprès de la presse numérique. C'est un travail important, de longue haleine, qui suppose des communications hebdomadaires et valorisant particulièrement les événements importants.

La télévision semble encore plus éloignée de nous. Nous arrivons à passer à TV Kréol mais son audience reste très limitée.

La communication auprès de nos licenciés continuera de s'appuyer sur notre page Facebook. Ce média léger, aux articles éphémères, peut présenter certains excès ; la parole (parfois peu maîtrisée) étant donnée à l'ensemble des utilisateurs. La Ligue a été obligée de préciser certaines règles, de trouver des solutions pour obtenir des débats courtois et respectueux.

La conséquence immédiate a été une chute du nombre de commentaires qui fleurissaient sur les publications mais nous préférons de beaucoup cette situation qui semble aujourd'hui assainie. Les modérateurs de la LRTT apporteront beaucoup plus d'attention à la diffusion de posts qui ne servent en rien le débat et qui polluent le plus souvent les relations entre joueurs, responsables de clubs, dirigeants de Ligue, etc.

On rappelle de nouveau que les publications de Ligue sont les plus factuelles possibles et qu'il existe bien d'autres moyens de faire avancer les débats si leurs contenus n'apparaissent pas satisfaisants.

Le site Web de la Ligue est utile mais bien trop sous-exploité. Il devrait représenter la « bibliothèque » à jour des documents pérennes de la Ligue (informations sur les clubs, règlements sportifs, documentation, etc.).

Voici les objectifs pour l'année 2024 :

SUR FACEBOOK :

- Continuer à communiquer les événements, informations importantes, photos, résultats sur la page Facebook,
- Créer des stories et réels pour rendre la page dynamique,
- Augmenter plus de followers/d'abonnés,
- Rediffuser les informations des clubs de La Réunion (tournoi, événements, projets sportifs...),
- Dynamiser et rendre le ping réunionnais plus attractif.

SUR INSTAGRAM

- Faire des publications différentes de Facebook (moins de texte écrit),
- Augmenter le nombre de followers / d'abonnés,
- Dynamiser et rendre le ping réunionnais plus attractif.

SUR LE SITE INTERNET

- Mettre à jour le site internet avec les informations pour la saison 2023-2024,
- Rendre le site plus dynamique et fluide,
- Avoir des informations essentielles pour les licenciés ou les parents.

DIVERS :

Mettre en place des concours offrant la possibilité de remporter des lots tels que des maillots, revêtements, bois, etc. Les participants devront obligatoirement aimer la page, la suivre, et partager la publication. L'objectif est d'augmenter la visibilité, le nombre de followers et de rendre le tennis de table réunionnais plus attractif.

Essayer de créer des affiches 15 jours avant les événements importants pour informer le public.

Utiliser la page Facebook comme support pour communiquer les informations aux licenciés et au public, en réponse aux différents mès. d'information de la LRTT aux clubs.

Une réunion sera faite avec le bureau de la communication de la LRTT en début d'année afin de mettre en place les objectifs sur l'année 2024.

62/
66



IV – EN CONCLUSION

Que retenir de cette année 2023 ?

Les Jeux des Iles de l'Océan Indien à Madagascar ont occupé l'espace médiatique et nécessité de nombreux moyens financiers et techniques, mais aussi engendré de très nombreux débats et crispations qui n'avaient sans doute pas lieu d'être. Certaines frustrations ont généré des comportements à la limite de la dignité, de la part de personnes s'estimant au-dessus de la bienséance et de la politesse, bien aidées en cela par un simple sentiment de « protection » et d'impunité auxquels donnent droit des touches de smartphone ou un clavier d'ordinateur.

Mais finalement, ce sont bien toutes les décisions de Ligue qui ont été appliquées ou confortées (par les instances fédérales notamment), preuve de la grande justesse du travail effectué. Les gestions sportive, financière et administrative ne sont pas simples. Elles sont très chronophages pour l'ensemble des bénévoles qui œuvrent au bon fonctionnement de l'association.

Il ne reste plus que six mois avant que des élections ne désignent une nouvelle équipe au sein du Conseil de Ligue. Nous lui laisserons donc la tâche d'établir un compte-rendu moral et d'activités pour l'année 2024 dans son ensemble.

La mandature 2020/2024 a été tronquée et « agitée », en raison de la crise COVID surtout. Nous regretterons l'impossibilité que nous avons eue à disposer d'une salle spécifique de Ligue. Les conséquences sont loin d'être négligeables puisque cela pousse notamment nos meilleurs jeunes à se tourner vers des formations sportives dans l'hexagone, les conditions à leur progression rapide et de qualité n'étant pas encore expressément réunies localement.

Le chemin vers le lancement d'un championnat corporatif est bien long. Cette entreprise ne peut se dérouler que par petites étapes. Une première expérience sur le chef-lieu va être tentée avec un nombre limité d'équipes sollicitées. Le succès de l'opération ne passera que par l'investissement constant et exclusif d'un membre du Conseil de Ligue ou d'un autre licencié dans cette action.

L'année 2023 et la mandature ont donc apporté quelques déceptions mais plus encore son lot de belles réussites. Nous sommes satisfaits des très nombreux objectifs qui ont été atteints et des nombreuses actions d'envergure qui ont vu jour.

Voici dans un premier temps une liste de nos manques et de points qui auraient pu ou dû être améliorés :

- Un pourcentage de licenciées Féminines beaucoup trop faible par rapport à leurs homologues masculins,
- Des responsables de compétitions (juges-arbitres) en sous-effectif qui ne permettent pas l'organisation simultanée de deux évènements sportifs,
- Un manque criant d'arbitres, suffisamment formés et responsables, dans les compétitions,
- Des résultats sportifs aux JIOI de Madagascar, bien en dessous de nos attentes,
- Des confrontations avec les meilleurs jeunes métropolitains (championnats de France) qui ne sont pas en notre faveur,
- Un socle de jeunes joueurs pas assez développé pour le moment,
- Une salle dédiée au tennis de table qui n'est pas près de voir le jour,
- Un championnat Corpo qui a pris beaucoup de retard,
- Des commissions qui ne fonctionnent pas (commission Médicale) ou qui mériteraient une attention plus soutenue (commission Féminine, commission de Développement),
- Des journées de réflexion sur des thématiques particulières (comment favoriser la création de clubs, comment augmenter le pourcentage de féminines, ...) qui n'ont jamais été mises en place,
- Des clubs qui ne demandent pas de subventions ANS,
- Des clubs qui n'ont pas une gestion rigoureuse de leurs obligations administratives et/ou financières,
- Des Labels clubs qui ont du mal à se développer,
- Des subventions qui évoluent assez peu et qui ont tendance à diminuer (ANS de la Ligue au profit des clubs par exemple),
- Une très grande dépendance aux subventions,
- Le danger d'offrir beaucoup de « prestations » pour des sommes modiques (stages en internat par exemple, sorties de Ligue totalement gratuites, etc.),
- Un panel de sponsors à développer,
- Un travail de relation à entamer avec les différents médias de l'île (presse papier et numérique, télévision) afin que l'on obtienne une exposition bien plus importante,
- Un site Web à faire véritablement évoluer.

Nous finissons sur toutes les avancées réalisées, en reprenant, dans une liste qui se veut non exhaustive, les points saillants de notre action :

- Multiplication des compétitions et adaptation à un ensemble de publics et compétiteurs (Jeunes, Adultes, Vétérans, pilotage des Jeunes en loisir vers la pratique compétitive, mise en avant de la notion d'arbitrage),
- Mise en place de nombreux regroupements de jeunes et de journées de détection,
- Organisation de plusieurs stages annuels en internat pour les jeunes (dont ceux qui sont détectés),
- Réunion de la majorité des entraîneurs de clubs, pour un travail en commun visant à développer rapidement les compétences sportives des jeunes joueurs,
- Obtention de résultats sportifs très brillants à la CSJOI 2022,
- De belles performances dans les Finales par Classements,
- Déplacements dans l'hexagone pour des stages et des compétitions locales,
- Réécriture des règlements sportifs, modification et évolution de saison en saison,
- Équipement des sélections sportives (matériel de jeu, tenues),
- Revalorisation du titre officiel de « champion d'automne » dans le championnat par équipes à l'issue de la phase 1 en division la plus élevée,
- Augmentation très significative du nombre de licenciés,
- Soutien financier conséquent pour les licenciés (et dans certaines conditions pour leurs accompagnateurs) qui participent individuellement aux championnats nationaux. Il existe un dispositif similaire pour les équipes,
- Embauche d'un conseiller-entraîneur de Ligue avec pour conséquence, la mise en place d'un programme de formation sportive des plus jeunes et des actions de développement auprès notamment du monde enseignant,
- Mise à disposition du conseiller de Ligue pour certains déplacements (Championnats de France),
- Planification de plusieurs formations d'entraîneurs et d'arbitres et juges de 1^{er} niveau,
- Obtention de certification de formateur de formateurs (entraînement), pour notre conseiller-entraîneur,
- Une feuille de route de la CRA bien définie,
- Participation à venir pour une certification d'un de nos membres de la CRA lui permettant d'organiser des formations de niveau 1 en arbitrage et juge-arbitrage,
- Co-organisation avec la FFTT de diplômes de juge-arbitre de niveau 1, 2 et 3,
- Des commissions qui prennent leur indépendance et qui sont de véritables forces de proposition : la commission sportive régionale, la commission régionale d'arbitrage,
- Aide des encadrants de Ligue apportée dans le domaine administratif, financier et numérique aux clubs,
- Assistance à la dotation numérique des clubs (achat d'ordinateurs pour la gestion des outils numériques fédéraux),

- Achat de tables, tables Handi, raquettes, balles, séparations, tables d'arbitrage, redistribuées aux clubs,
- Fourniture de nombreux matériels habituels aux commissions (dans le domaine du numérique, de la papèterie, ...) ou plus spécifique (maillots, kits d'arbitrage, ...),
- Préférence des achats (matériels, récompenses) vers les entreprises réunionnaises et vers les associations locales d'insertion,
- Normalisation des relations avec nos différents partenaires financiers (État, Région, Département) et de tutelle (FFTT),
- Utilisation de l'outil numérique (SPID) pour la gestion des compétitions, pour de nombreuses démarches administratives,
- Gestion administrative de la LRTT très méthodique,
- Évaluation des dossiers ANS des clubs de la Ligue,
- Réunions régulières du Conseil de Ligue principalement en présentiel, en distanciel (outil ZOOM) selon les urgences et les disponibilités,
- Vote de décisions en ligne (outil FRAMAFORMS), toujours selon les délais accordés à certaines prises de décision et à leur importance,
- Participation active des clubs lors de la gestion de la crise COVID,
- Réécriture des statuts, du règlement intérieur,
- Gestion financière rigoureuse permettant d'afficher une situation saine et très confortable,
- Des défraiements aux dirigeants de Ligue (frais de déplacement, de représentation, ...) quasiment nuls,
- Indemnisation des juges-arbitres, juges-arbitres adjoints, personnes qui organisent avec l'aide de l'outil numérique certaines compétitions (Critériums, championnats, challenges, ...),
- Indemnisation des clubs supports et organisateurs des compétitions et actions de Ligue,
- Apport de sponsors comme le Crédit Agricole ou encore la société VICTAS,
- Guidage vers les Labels Clubs,
- De nombreuses missions désignées dans des domaines variés (JIOI, e-ping, HNR),
- Organisation d'actions d'envergure : Ping au Féminin, Sport Santé Bien-être, Stade vers l'Emploi, Été-ping
- Lancement de l'action Ping-VR,
- Lancement du championnat corporatif,
- Des moyens de communication actifs : page Facebook de la LRTT, Instagram, le site Web, le mailing.

En conclusion, l'action globale de la Ligue nous semble avoir été appréciée et estimée puisque l'on peut considérer que 91 % des clubs l'approuvent. Tous les rapports de la dernière assemblée générale ont été votés à l'unanimité.

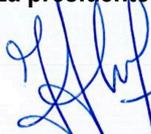
L'Assemblée Générale Ordinaire de ce jour est donc la dernière de la mandature. La saison sportive 2023/2024 bat toujours son plein. L'équipe actuelle va assurer la gestion de la Ligue et viser les objectifs qu'elle s'est fixés pour cette année civile. Elle continuera de proposer, comme avant chaque nouvelle saison, les calendriers, les ajustements sportifs et réglementaires, les procédures de mutation, la circulaire administrative 2024/2025 mais aussi la régularisation financière de l'année sportive en cours et le lancement, toujours financier, de la prochaine saison.

66/
66

Les bénévoles qui ont piloté cette mandature, sans oublier ceux qui faisaient partie de la nouvelle aventure à ses débuts, peuvent donc être fiers d'avoir redressé une situation chaotique et proposé un véritable socle de travail qui profitera désormais au tennis de table réunionnais. Cela lui permettra de se développer sur des bases vraiment bien plus saines.

Nous vous remercions de votre attention.

La présidente



Isabelle ALLIOT-MICHOUX



Ligue Réunionnaise de Tennis de Table

- Présidente -

20 rue Philibert Tsiranana, 97495 Ste Clotilde

Tél. : 0692 86 30 20 – Mèl. : presidente@lrтт.re – Site Web : www.lrтт.re

Le secrétaire général



Marc DUBOURDIEU

() : ce document a été conçu et écrit par Mme la Présidente, M. le Vice-président également président de la commission de développement, M. le Secrétaire général, Mme la Présidente de la commission communication, M. le Président de la commission sportive, M. le conseiller-entraîneur de Ligue. Tous nos remerciements à Aurélio STEVANIN pour sa relecture du document.*